



Unité d'Appui au Programme - Sénégal
UAP-Sénégal



Guide pratique de Dakar

Edition 2010

Unité d'Appui au Programme - Sénégal (UAP-Sénégal)*
Guide pratique de Dakar
Edition 2010

(*) : L'appellation Bureau d'Appui à la Coopération Canadienne (BACDI) étant le plus communément utilisée, le nom officiel du bureau est Unité d'Appui au Programme - Sénégal (UAP-Sénégal).

Coordination :

Ghislain Rivard

Recherche et production :

Alioune Diop Seck

Marie-Claude Montanary

Remerciements à :

Toute l'équipe de l'UAP-Sénégal, particulièrement à Évelyne Sylva, Marianne Dia, Anne-Marie Sidibé, Adélaïde Dolly et Ousmane Agne, ainsi qu'à Tony Toufic (Université Laval) et Issa Ousmane Guèye (Ambassade du Canada) pour leurs contributions respectives.

Date de publication : Décembre 2009



SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	6
1 AMBASSADE DU CANADA AU SÉNÉGAL.....	7
2 UNITÉ D'APPUI AU PROGRAMME-SÉNÉGAL.....	9
3 COMMUNAUTÉ CANADIENNE AU SÉNÉGAL.....	12
Firmes privées.....	12
Institutions publiques.....	12
ONG.....	12
Liste des projets bilatéraux.....	13
Organismes internationaux.....	15
4 INSTALLATION.....	16
Procédures à suivre à votre arrivée au Sénégal.....	16
Logement.....	16
Eau et électricité.....	17
Gaz.....	18
Téléphone fixe et mobile.....	18
Accès à internet.....	20
Informatique.....	20
Poste.....	20
Employés de maison.....	21
5 APPROVISIONNEMENT.....	24
Appareils électriques et électroménagers.....	24
Artisanat d'art et décoration.....	24
Beauté et coiffure.....	25
Grandes surfaces.....	26
Boucheries.....	26
Cadeaux.....	26
Cadres et encadrement.....	26
Cuir et cordonnerie.....	27
Garages.....	27
Accessoires de sport.....	27
Déménagement international et national.....	28
Marchés.....	28
Vêtements, tissus, chaussures.....	29
Rideaux.....	29
Vaisselle.....	29
6 SERVICES, ENTRETIEN, GARDIENNAGE.....	30
Pressing.....	30
Peinture.....	30

Plomberie.....	30
Réparation/électricité.....	30
Technicien TV.....	30
Gardiennage.....	31
7 HÔTELS ET RESTAURANTS.....	32
Hôtels.....	32
Restaurants.....	32
Cuisine sénégalaise.....	33
8 SERVICES FINANCIERS.....	36
Change.....	36
Cartes de crédit, cartes de débit.....	36
Banques.....	36
9 TRANSPORT.....	37
Réseau routier.....	37
Véhicule personnel.....	37
Concessionnaires automobile.....	38
Permis de conduire.....	39
Visite technique.....	39
Carburant.....	40
Assurance.....	40
Location de voiture.....	40
Taxis, bus, cars rapides.....	41
Avions.....	42
Trains.....	43
Chaloupe pour Gorée.....	43
Liaison maritime Dakar-Ziguinchor : le Willis.....	44
Transit et frêt.....	44
10 SERVICES DE SANTÉ.....	45
Conseils.....	45
Urgences, cliniques, pharmacies, médecins, opticiens.....	46
11 ECOLES.....	47
12 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS.....	49
Librairies, musées, galeries, photos, cinémas, théâtres, bibliothèques.....	49
Médias.....	49
Discothèques et bars à musique.....	50
Manifestations culturelles.....	51
Sports.....	51

13 PRÉSENTATION DU SÉNÉGAL.....	53
Histoire.....	53
Géographie.....	56
Relief.....	56
Climat.....	56
Population.....	57
Langues officielles et langues nationales.....	57
Régions.....	57
Principales villes.....	57
Environnement politique.....	58
Environnement économique.....	59
Environnement social.....	60
Jours fériés.....	63
Petit lexique du français.....	63
Sécurité.....	64
14 DÉCOUVERTES.....	65
Que pouvez-vous visiter à Dakar ?.....	65
Que pouvez-vous visiter hors de Dakar ?.....	66
15 DISTANCE DE DAKARA.....	68
16 SERVICES RELIGIEUX.....	69
Eglises.....	69
Mosquées.....	69
17 QUELQUES NUMÉROS UTILES.....	70
18 INFOS RÉGIONS.....	71
19 QUELQUES CONSULATS ET AMBASSADES.....	73
20 ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE.....	75
21 SITES INTERNET SUR LE SÉNÉGAL.....	77
NOTES.....	78-80
CARTE DE DAKAR.....	

INTRODUCTION

Dalal ak diam ! Bienvenue ! La légendaire térange sénégalaise (l'hospitalité en wolof) n'est pas surfaite. Vous la rencontrerez, mieux vous la vivrez au cours de votre séjour qu'il soit court ou long. Les Sénégalais (es) se font toujours un devoir de réserver un accueil chaleureux aux étrangers. De Dakar à Tambacounda en passant par St-Louis, Kaolack, Thiès, Mbour, Ziguinchor, l'étranger se sent vraiment chez lui. On ne le voit pas comme celui dont il faut se méfier ou s'éloigner. Bien au contraire, on cherche à mieux le connaître et à lui faire découvrir les différentes facettes du pays, la richesse de sa culture, sa gastronomie, ses valeurs, ou encore ses langues.

Pays de culture et de tolérance sur un continent en proie à des conflits, exemple de démocratie, le Sénégal est engagé depuis l'alternance politique intervenue en mars 2000, dans une dynamique de changement et de progrès. Pour le ressortissant canadien qui foule le sol sénégalais pour la première fois, pour le visiter ou pour y travailler, l'opportunité existe de faire de cette rencontre, une rencontre enrichissante au plan personnel et professionnel. Pour faciliter l'intégration du citoyen canadien et donner toutes les chances à ce contact d'être fécond, l'UAP-Sénégal produit depuis plusieurs années **Le Guide pratique de Dakar**. Si au fil des ans, son contenu ainsi que sa présentation n'ont cessé de changer, son objectif est resté le même : faire découvrir aux nouveaux arrivants la capitale sénégalaise. Il se veut ainsi un recueil d'informations pratiques et de conseils utiles pour s'installer, se déplacer, faire ses achats, se divertir. En un mot, pour s'y mouvoir et s'y épanouir.

Comme pour les précédentes éditions, la présente s'est attachée à réactualiser les informations relatives aux services, adresses, et numéros de téléphone, et à réitérer des conseils en matière de santé et de sécurité. En y faisant figurer des thèmes comme l'organisation politique et administrative du Sénégal, les opportunités touristiques du pays, les manifestations culturelles, les spécialités culinaires, notre désir est d'aider au mieux les nouveaux arrivants à découvrir et à mieux apprécier leur nouvel environnement de vie et de travail. Par ailleurs, vous ne manquerez sûrement pas d'apprécier le petit lexique de wolof en fin de document, la carte de Dakar et la carte du Plateau (Centre-ville de Dakar).

En espérant que le Guide pratique de Dakar contribuera à vous aider à trouver plus facilement vos marques à Dakar, nous vous souhaitons un agréable et fructueux séjour parmi vos hôtes sénégalais.

Nous sommes à votre disposition pour vous fournir, au besoin, des renseignements complémentaires. Du reste, nous souhaiterions recevoir vos commentaires et suggestions en vue d'enrichir la prochaine édition.

Bonne lecture !

Ghislain Rivard
Directeur de l'UAP-Sénégal
et toute l'équipe



1 L'AMBASSADE DU CANADA AU SÉNÉGAL**Ambassadeur**

- S. E. M. Jean-Pierre Bolduc

Equipe de la Section Coopération

- Ivan Roberts : Directeur du Programme et Chef de la Coopération
 - Susan Pereverzoff : Directrice-adjointe
 - Geneviève Brown : Analyste
 - Lynn McMillan : 1^{er} Secrétaire à la Coopération
 - Linda Chiasson : 1^{ère} Secrétaire à la Coopération
 - Marc-Olivier Jean : 2^{ème} Secrétaire à la Coopération
 - Daouda Diop : Conseiller en Développement
 - Ibrahima Sow : Adjoint à la Coopération
 - Yolande Andrade : Agente de coordination
 - Fabienne Nelson : Adjointe administrative
 - Simone Thiakane : Adjointe à la Coopération

Adresse

Rue Gallieni x Amadou Cissé Dia
 B. P. 3373 Dakar
 Tél. : +221 33 889-4700
 Fax : +221 33 889-4720
 E-mail : dakar@international.gc.ca

Horaires

Lundi à jeudi : 8h00/12h30 et 13h15/17h00
 Vendredi : 8h00/12h30

Site web : www.canadainternational.gc.ca/senegal

La Section des Relations économiques, politiques et des affaires publiques

La section des relations économiques, politiques et des affaires publiques (Repap) est chargée de gérer le cadre des relations du Canada et de promouvoir les intérêts, les valeurs et l'image du Canada au Sénégal, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Cap-Vert et en Gambie. Elle dialogue avec les gouvernements de ces pays sur la politique étrangère et les questions économiques. Elle dialogue également avec des interlocuteurs de tous les horizons de la société civile et du secteur privé aussi bien au Canada que dans les pays d'accréditation. La section Repap facilite les négociations d'accords bilatéraux, prodigue des conseils à la centrale concernant les faits nouveaux pouvant avoir une incidence sur les intérêts du Canada et coordonne la préparation des visites de haut niveau. Elle organise des activités d'affaires publiques souvent de concert avec d'autres sections de l'Ambassade auxquelles elle donne un appui et des conseils concernant les relations avec les médias. Elle a en charge la mise à jour du site Web de l'Ambassade.

Tél. : + 221 33 889-472

E-mail : dakar-repap@international.gc.ca

La section Immigration (visas)

La section immigration offre ses services aux citoyens du Sénégal, du Cap Vert, de la Gambie, de la Guinée, de la Guinée-Bissau et de la Mauritanie.

Tél. : +221 33 889-4700

E-mail : dakar-im@international.gc.ca

Horaires

Dépôt des demandes de visas
 Lundi, mercredi, jeudi : 08h00/10h30

Retrait du passeport et du visa
 Lundi, mercredi, jeudi : 10h30/12h30
 Mardi, vendredi : 08h00/12h30

La section Commerciale

Cette section a pour mandat de promouvoir et protéger les intérêts économiques canadiens au Sénégal, et de ce fait, à soutenir les efforts des entreprises canadiennes qui ont choisi le Sénégal comme marché cible pour leurs produits, leurs services ou leurs technologies. Elle offre également des services aux clients sénégalais en ce qui a trait à l'investissement et aux occasions d'affaires au Canada, et les met en contact avec des fournisseurs canadiens de produits et de services en mesure de répondre à leurs besoins. Le bureau de Dakar, au Sénégal, est également chargé du Cap-Vert, de la Gambie, de la Guinée et de la Guinée-Bissau.

Tél. : +221 33 889-4777/4700

E-mail : dakar-td@international.gc.ca

Horaires

Lundi et jeudi : 08h00/12h30 - 13h15/17h00
 Vendredi : 08h00/12h30

La section Coopération

La section Coopération représente l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Elle joue un triple rôle. Premièrement, les représentants sur le terrain (les RST) qui la composent sont chargés d'alimenter et d'influencer la programmation et le suivi des programmes et des projets sur le terrain par leurs reportages et le dialogue de politiques. Deuxièmement, ils ont une fonction de représentation de l'ACDI auprès des autorités sénégalaises et des pays d'accréditation. Troisièmement, ils sont les points de contact dans les pays pour les multiples partenaires en développement (p.e. les bailleurs de fonds, les Ongs, la société civile, le secteur privé) et représentent l'ACDI au sein des tables de concertation sectorielles.

Tél. : +221 33 889-4771

E-mail : dakar@international.gc.ca

La section Consulaire

L'Ambassade assure des services consulaires aux citoyens qui vivent ou qui voyagent au Sénégal, au Cap Vert, en Gambie, en Guinée et en Guinée-Bissau. Elle délivre les pièces suivantes : le certificat de citoyenneté, l'attestation tenant lieu de casier judiciaire, le certificat de déménagement, les copies conformes de documents, le passeport canadien, et la note diplomatique pour faciliter l'obtention d'un visa dans les pays limitrophes du Sénégal. La section consulaire fournit aussi aux citoyens canadiens et australiens de l'assistance en cas d'urgence ou d'évacuation.

Tél. : +221 33 889-4740

E-mail : dakar-cs@international.gc.ca

Horaires

Lundi, mardi et jeudi : 14h30/16h30



2 L'UNITÉ D'APPUI AU PROGRAMME-SÉNÉGAL (UAP-SÉNÉGAL)

- Directeur : Ghislain Rivard
- Directeur administratif et financier : Ibrahima Ndiaye
- Assistante principale : Marie-Claude Montanary
- Assistante administrative : Marianne Dia
- Agent de contrats : Adélaïde Dolly
- Documentaliste : Alioune Diop Seck
- Agent de coordination/ logistique : Anne-Marie Sidibé
- Réceptionniste/Reprographe : Jean-Louis Ntab
- Coursier : Daouda Diouf
- Chauffeurs : Sidy Sow, Niassé Ndiaye, Moustapha Diop

- Conseiller Éducation : Ibrahima Diome
- Conseiller Secteur Privé : Babacar Diop
- Conseiller Gouvernance : Samba Diop
- Conseiller Finances Publiques : Cheikh Seck
- Conseillère Égalité entre Femmes/Hommes : Évelyne Sylva

- Consultant informaticien : Ousmane Agne
- Coopérante Education : Carolle Lévesque
- Coopérante Gestion/Education : Carolle Lépine
- Dir. Part-Dév. Afrique/U. Laval : Tony Toufic
- Coord. Secrétariat Coordination des PTF : Diaba Sèye

Adresse :
 BP : 3373 - DAKAR
 44, Bld de la République
 Tél. : +221 33 849-7749
 Fax : +221 33 822-1307
 E-mail : bacdi@bacdi-senegal.org

Horaires
 Lundi à jeudi : 8h00/12h30 - 13h15/17h00
 Vendredi : 8h00/12h30
 Site web : www.bacdi-senegal.org

L'UAP-Sénégal est un projet mis en place par l'ACDI pour fournir un appui à la livraison du programme canadien de coopération et à ses partenaires au Sénégal. Destinée à répondre aux besoins de divers clients (agents de l'ACDI, siège et terrain, représentants d'Ongs canadiennes, consultants en mission, représentants des agences canadiennes ou des entreprises privées canadiennes, responsables de l'administration et de la société civile sénégalaise), elle offre une gamme de services professionnels, administratifs et logistiques.

Services administratifs et logistiques

SERVICES	MONTANT FCFA		
Location de véhicules (1)			
Voiture de ville	40 000 Frs/jour	20 000 Frs/1/2 jnée	10 000 Frs/2h
4 x 4	85 000 Frs/jour	42 500 Frs/1/2 jnée	21 000 Frs/2h
Accueil et reconduite à l'aéroport			
Arrivée/Départ	6 000 Frs/véhicule		
Location de bureau			
Forfait	150 000 Frs/mois	50 000 Frs/semaine	10 000 Frs/jour
Location de salle de conférence			
Forfait	15 000 Frs/jour		10 000 Frs/1/2 jnée
Photocopies			
Simple	50 Frs - 500 copies		40 Frs + de 500 copies
Recto/verso	75 Frs - 500 copies		60 Frs + de 500 copies
Télécommunications (2)			
Appel tél. international	500 Frs/minute		
Emission fax local / international	500 Frs/page - 1 000 Frs/page		
Réception fax	250 Frs/page		
Réception/envoi E-mail	100 Frs/page - 250 Frs/page		
Forfait Internet	1 000 Frs/heure		
Vidéo-projecteur	50 000 Frs/jour	25 000 Frs/1/2 journée	
Vidéo-conférence	150 000 Frs/1h30mn		
Secrétariat (3)			
Traitement de texte	1 000 Frs/page		
Impression simple	100 Frs/page		
Impression couleur	750 Frs/page		
Fourniture de bureau (papeterie)			
Coût par bureau	25 000 Frs/mois		

- (1) Pour les trajets hors de Dakar, les frais de carburant sont à la charge du client.
- (2) Tarifs basés sur les coûts d'Orange et tenant compte des frais généraux de l'UAP-Sénégal.
- (3) En référence aux prix du marché.

Note : Les réservations de chambres d'hôtel et la confirmation de billets d'avion sont des services offerts gratuitement. Les factures doivent être réglées en FCFA.

ONG (suite)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
CECI Sénégal Contact : M. Babacar Guèye babacarg@ceci.ca	Boulevard de l'Est Point E	+221 33 825-6414
CECI Bureau Régional Contact : M. Philippe Jean philippe.j@ceci.ca	Boulevard de l'Est Point E	+221 33 825-6414
Mer & Monde Contact : Mme Julie Huot meretmonde@orange.sn	Quartier Grand Standing (près de la gare routière) BP : 502 CP : 23022 Thiès	+221 33 951-0270
Croix Rouge Canadienne - Bureau Régional Contact : M. Roger Aubé roger.aube@redcross.ca	S/c Fédération Int. De la Croix Rouge et du Croissant Rouge Almadies, Zone n° 07 - Lot n° 07 BP : 25956 Dakar-Fann	+221 33 869-3640
Plan International Sénégal Contact : M. Ousmane R. Sèye senegal.co@plan-international.org	Rue 5 x E, Point E BP : 15042 Dakar	+221 33 865-3550
Plan International - Bureau régional Contact : M. John Chaloner	Amitié II Villa n°4023	+221 33 869-7430
SACO Contact : M. Mouhamadou Lèye mleyesaco-ceso@orange.sn	BP : 23590 Dakar-Ponty	+221 33 824-1718 +221 77 450-3693
SOCODEVI Contact : M. Mor Fall m.fall@socodevi.org	S/C CECI Boulevard de l'Est Point E	+221 33 824-7763 +221 77 644-3482

Liste des projets bilatéraux

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Appui à la Lettre de politique sectorielle Microfinance (2007-2011) Contact : M. Cheikh Sadibou Ly	Direction de la Microfinance Lot 90, Sotrac Mermoz	+221 33 860-2652

Liste des projets bilatéraux (suite 1)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Appui au curriculum de l'éducation de base (2006-2010) Contact : M. Moustapha Touré	STP Curriculum Rue Carnot	+221 33 842-5237
Appui au développement des filières en Casamance (2010-2014) Contact : Mme Linda Chiasson	Ambassade du Canada Rue Gallieni x Amadou Cissé Dia	+221 33 889-4700
Appui au Développement économique des Niayes (2010-2014) Contact : M. Marc-Olivier Jean	Ambassade du Canada Rue Gallieni x Amadou Cissé Dia	+221 33 889-4700
Appui au Programme social d'urgence alimentaire 1- Volet aide alimentaire (2008-2010) 2- Volet sel iodé (2008-2010) Contact : M. Bienvenu Djossa	10, Avenue Pasteur x Gallieni	+221 77 849-6500
Appui budgétaire dans le secteur de l'éducation (2007-2012) Contact : M. Amadou Aw	DAGE/MEPEMSLN Rue Calmette	+221 33 849-5410
Assistance technique au programme d'économie populaire (2007-2010) Contact : Mme Linda Chiasson	Ambassade du Canada Rue Gallieni x Amadou Cissé Dia	+221 33 889-4700
Formation des enseignants de l'éducation de base selon l'approche par les compétences de base (2009-2013) Contact : M. Moustapha Touré	STP Curriculum Rue Carnot	+221 33 842-5237
Mise en place d'un Centre de Traitement informatisé au Sénégal (2009-2014) Contact : M. Yves Charland	Avenue Bourguiba Amitié 1, Villa n° 3082	+221 33 824-0420

Liste des projets bilatéraux (suite 2)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Plan national de géomatique du Sénégal (2009-2013) Contact : M. Tidiane Seck	Agence de l'Informatique de l'Etat - ADIE 39, Avenue Pasteur	+221 33 889-9300
Programme de développement des marchés agricoles (2007-2010) Contact : M. El Hadj Amadou Wone	Amitié II, Villa n°4303	+221 33 825-6960 +221 33 825-4999
Renforcement des capacités dans le secteur de l'éducation (2007-2011) Contact : M. Adama Diouf	DRH/MEPEMSLN Rue Calmette	+221 33 849-5491
Unité d'Appui au Programme-Sénégal (UAP-Sénégal) (2008-2011) Contact : M. Ghislain Rivard	44, Boulevard de la République BP : 3373 Dakar	+221 33 849-7749

Organismes internationaux

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
CONFEMEN Contact : Mme Adiza Hima	Complexe Sicap Point E Avenue Cheikh Anta Diop Immeuble C - 3ème étage	+221 33 821-8007 +221 33 859-2979
CONFESJES Contact : M. Youssef Fall	Rue Huart x Parchappe	+221 33 849-5642

4 INSTALLATION

Procédures à suivre à votre arrivée au Sénégal

Inscrivez-vous sur la liste des Canadiens établie par la section consulaire de l'Ambassade. En cas d'urgence ou d'évacuation, l'Ambassade pourra ainsi vous joindre et vous assister. Demandez la carte d'identité d'étranger. Elle est obligatoire pour un séjour au Sénégal d'une durée de plus de trois mois. La validité de la carte d'identité d'étranger est de 5 ans. En cas de perte, il est conseillé de le signaler à la police ou à la gendarmerie et de faire une déclaration de perte.

Que faire pour obtenir la carte d'identité d'étranger ?

La carte d'identité d'étranger est délivrée aux étrangers sur constitution d'un dossier dont les éléments varient en fonction de la profession du requérant. On peut mentionner certaines pièces qui semblent constantes dans ce dossier :

- une demande manuscrite d'autorisation d'établissement adressée au ministre de l'Intérieur ;
- un extrait de naissance de moins de 6 mois ;
- un extrait de casier judiciaire du pays d'origine de moins de 3 mois ;
- un certificat médical délivré par un médecin établi au Sénégal ;
- 3 photos d'identité ;
- une photocopie certifiée conforme du passeport, notamment les pages comportant la photo, la date de validité du passeport et le cachet d'arrivée dans le pays ;
- des documents justifiant de moyens de subsistance au Sénégal ;
- Un timbre fiscal de 15 000 FCFA.

Remarques :

Les salariés doivent fournir une photocopie certifiée conforme du contrat de travail visé par l'Inspection Régionale du Travail et de la Sécurité sociale.

Pour ces formalités, s'adresser à la Direction de la Police des Etrangers et des Titres de Voyage (DPETV) Ministère de l'Intérieur
Dieuppeul, Allées Sérigne Ababacar Sy (vers l'Eglise des Martyrs de l'Ouganda) - Dakar
Tél. : +221 33 869-3210
Heures et jours d'ouverture : du lundi au vendredi de 08h00 à 13h30 et de 14h30 à 17h00.

Logement

Il existe à Dakar plusieurs agences immobilières qui informent sur les disponibilités du marché. Le bouche à oreille, les petites annonces ainsi que les affiches dans les magasins sont d'autres sources d'information susceptibles de vous aider à trouver un logement.

Il est recommandé avant de signer un bail de :

- procéder à l'état des lieux de votre logement ;
- vérifier auprès du propriétaire qu'il n'y a pas d'arriérés sur les factures d'eau et d'électricité ;

- demander au propriétaire d'installer un réservoir d'eau si les coupures sont fréquentes dans le quartier ; l'installation d'un groupe électrogène est également conseillée à cause des coupures d'électricité, surtout pendant les jours de chaleur ;
- s'assurer que le propriétaire est responsable des réparations majeures ;
- exiger que la clause diplomatique soit incluse dans le bail car elle fixe le préavis de déménagement à un mois. Ainsi, en cas de rupture de contrat ou de rapatriement d'urgence, le locataire ne fait pas l'objet de poursuites et ne paie pas les taxes ou les dédommagements.

Le locataire est civilement responsable des dégâts subis ou causés dans le logement qu'il a loué. Il est recommandé de souscrire à une assurance contre le vol et l'incendie.

Quelques agences immobilières de la place

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Adresse Transaction Immobilière (ATI)	Entrée Ouakam Villa n° 3 (face SGBS)	+221 33 860-5986 +221 77 261-2998
Agence Atlantique Immobilier	Sotrac Mermoz	+221 33 860-0474
Agence Immobilière Hortala	Rue Sandiniéry	+221 33 823-2448
Almadies Immobilier	Route de Ngor x Route du Méridien	+221 33 820-9598
Indépendance immobilière	Immeuble Lahad Mbacké Avenue Abdoulaye Fadiga	+221 33 822-1774 +221 33 823-3930
Régie immobilière Mugnier & Cie	11, Rue Mohamed V	+221 33 823-4374 +221 33 823-2376
Société générale de l'immobilier (Sogedim)	21, Avenue Jean Jaurès	+221 33 849-0303
3CTI SARL	Immeuble Coumba Castel 9 ^{ème} étage 12, Rue St Michel	+221 33 822-6094

Eau et électricité

Sénégalaise Des Eaux (SDE)

Depuis le 23 avril 1996, la Sénégalaise Des Eaux (SDE), filiale du groupe français BOUYGUES assure la production et la distribution d'eau dans les principales villes sénégalaises, soit près de 4 millions d'habitants desservis. La SDE utilise les recommandations de l'OMS comme normes de référence.

Centre de Hann - Route du Front de Terre

Tel : +221 33 839-3737 - Téléphone Vert 24/24 : +221 33 800-0011



SENELEC

Senelec est une société anonyme à capitaux publics majoritaires, concessionnaire de la production, du transport, de la distribution et de la vente de l'énergie électrique mais également, de l'identification, du financement et de la réalisation de nouveaux ouvrages sur son périmètre.

Siège - 28, Rue Vincens

Tél. : +221 33 839-3030

Que faire pour s'abonner à l'eau et à l'électricité ?

Pour toute demande d'abonnement à l'eau, il faut vous présenter à un bureau de la SDE muni du contrat de location, d'une caution de 15 000 FCFA et d'une photocopie légalisée de votre pièce d'identité. Les factures se règlent tous les deux mois.

Conseil : Il faut toujours vérifier que les factures du précédent locataire ont été payées. A noter également que dans certains quartiers, les coupures d'eau et d'électricité sont très fréquentes surtout pendant l'hivernage, d'où l'intérêt à avoir un réservoir d'eau.

Pour toute demande d'abonnement à l'électricité, il faut se présenter à la SENELEC avec le numéro du compteur et une carte d'identité d'étranger ou consulaire. Il faut remplir un formulaire de demande d'abonnement et indiquer le nombre d'appareils électriques que vous utilisez. Les frais d'abonnement dépendent de la puissance installée. Ils sont au minimum de l'ordre de 19 000 FCFA (un réfrigérateur, 10 ampoules, un téléviseur et un ventilateur). Une partie des frais vous sera remboursée quand vous déménagez. L'électricité fournie est de 220 V et les prises sont à deux fiches rondes.

Conseils : Il est indispensable de payer vos factures dans les délais requis sinon vous connaîtrez les désagréments de la coupure d'eau ou d'électricité. Il est aussi fortement recommandé de bien conserver tous les reçus car des cas de litige peuvent se présenter. Par ailleurs, étant donné la fréquence des coupures d'électricité, il est conseillé de disposer d'un groupe électrogène.

Gaz

Vous pouvez en trouver dans les stations service, les magasins d'alimentation, les grandes surfaces, et les petits commerces. Il existe des emballages de 3,6 et 12 kilos. Les prix des bouteilles de gaz, fixés par la Direction du commerce intérieur, varient régulièrement. Les nouveaux prix sont toujours publiés dans les journaux. En moyenne, la bouteille de 12 kg coûte 8 750 FCFA (+ caution), celle de 6 kg 2 500 FCFA et celle de 3 kg 1 200 FCFA. Vérifiez que la bouteille ne présente pas de fuites et redoublez de précautions lors de son transport.

Téléphone fixe et mobile

Le réseau téléphonique est de bonne qualité pour les communications nationales ou internationales, et pour l'envoi de fax. Différents opérateurs évoluent dans le secteur : Orange, Tigo, Expresso. Orange (ex SONATEL, l'opérateur historique) et Expresso (dernier opérateur arrivé sur le marché) disposent d'une licence globale qui leur permet d'exploiter le fixe et le mobile.



Pour être connecté au réseau fixe, il suffit de se rendre dans les agences de Orange ou d'Expresso muni d'un certain nombre de pièces justificatives dont la carte d'identité d'étranger, et d'y remplir un formulaire de demande d'abonnement.

Les trois opérateurs (Orange, Tigo et Expresso) proposent des services de téléphonie mobile ou cellulaire. Ils disposent tous d'une formule « carte de recharge » (plus courante) et d'une formule « abonnement » pour laquelle une facture est reçue à la fin de chaque mois. Pour souscrire à l'une ou l'autre des formules, il faut se rendre aux guichets de l'opérateur choisi.

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Expresso	Rue Amadou Assane Ndoye Immeuble La Rotonde	+221 33 821-2422/98
Orange Médina	Avenue Malick Sy x Blaise Diagne	+221 33 839-2782
Orange République	46, Bld de la République	+221 33 839-1771 +221 33 839-5884
Tigo	15, Route de Ngor	+221 33 869-7420

Note : Pour ceux qui sont intéressés à acheter leur cellulaire au Canada, assurez-vous auprès de votre fournisseur que votre portable peut fonctionner au Sénégal. Pour acheter un téléphone cellulaire vous pouvez vous adresser aux trois opérateurs ou aller dans des boutiques spécialisées :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Espace Telecom	58, Rue Jules Ferry	+221 33 842-4665
Media Afrique	58, Rue Jules Ferry	+221 33 842-4976

Pour décoder ou réparer votre cellulaire vous adresser à :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
SPS	Avenue Blaise Diagne	+221 33 823-5911
Tabou Communication	53, Avenue Lamine Guèye	+221 33 822-7021
Téléphone du monde	Avenue Djily Mbaye en face Hôtel de Ville Dakar	+221 33 850-0503

Accès à Internet

Il existe de très nombreux points d'accès à Internet dont les cybercafés pour votre connexion. Outre l'accès classique par modem et ligne téléphonique, il est désormais possible pour Dakar et ses environs de disposer d'une ligne ADSL à haut débit. Pour les cyber, le prix de la connexion varie entre 250 et 500 F CFA l'heure dans les quartiers et entre 250 et 1 000 FCFA l'heure au centre ville.

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ARC	Rue St Michel	+221 33 822-7099
Campus numérique francophone de Dakar	Corniche Ouest	+221 33 824-2927 +221 33 825-3565
Orange Multimedia	Sacré-Coeur	+221 33 869-9700

Informatique

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Buhan & Teisseire	Place du Marché Kermel	+221 33 849-2350
CFAO Technologies	Km 2.5, Bld du Centenaire de la Commune de Dakar	+221 33 859-7777
Météo Systems Sarl	103, Avenue Peytavin	+221 33 823-1023
PC & TOOLS	52, Rue Jules Ferry	+221 33 821-3835
Prodigit's Surl	Sicap Mermoz Immeuble B, n° 7537	+221 33 864-6404

Poste

Depuis 2005, la Poste du Sénégal est devenue un groupe avec deux filiales POSTEFINANCES et EMS. La société mère commercialise entre autres, les produits suivants : la boîte postale, le courrier (acheminement et distribution personnalisés), le timbre poste, la philatélie, les colis et paquets, ...

Sa filiale EMS est spécialisée dans l'acheminement et la distribution du courrier accéléré national et international, le port dû, le fret aérien et maritime et les billet de voyage par voie aérienne.

Pour obtenir une boîte postale, adressez une demande écrite au receveur du bureau de poste de votre choix. L'abonnement à une boîte postale est de 9 600 FCFA par année. On peut accéder à sa boîte en dehors des heures de travail.

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Poste de la Médina	Avenue Malick Sy	+221 33 849-2444
Poste de l'Aéroport	A droite du parking payant	+221 33 820-0292
Poste Pompidou	Avenue Pompidou	+221 33 822-3481
Poste Principale	Rue Pinet Laprade près du Marché Kermel	+221 33 822-4781

Pour les livraisons express ou courriers express, s'adresser à :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Chronopost International	Mermoz Ext., Villa n° 28	+221 33 860-5050
DHL	Rue Léon G. Damas Fann Résidence	+221 33 869-1111
	2, Avenue Hassan II	+221 33 823-9898
EMS Colis postaux	Avenue Malick Sy	+221 33 821-1041
EMS Peytavin	Avenue André Peytavin	+221 33 839-3539
EMS RP	Immeuble Grande Poste au Boulevard Djily Mbaye, derrière le Marché Kermel	+221 33 822-2444

Employés de maison

Recrutement

Généralement, les coopérants quittant le pays proposent leur personnel de maison aux nouveaux arrivants. Il faudrait cependant demander des lettres de référence des précédents employeurs. Il existe certains lieux de recrutement des femmes de ménage dont :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
La Congrégation des filles du Saint-Cœur de Marie	Médina	+221 33 822-1210
La pouponnière des sœurs franciscaines	Médina	+221 33 821-5820
La présentation de Marie	22, Rue Vincens - BP : 3920	+221 33 822-8082

Démarches à suivre pour l'embauche

Il existe une brochure d'information générale sur les conditions d'emploi des gens de maison (femme de ménage, boy, gardien, cuisinier). Vous y trouverez les différentes catégories d'emploi et les différents congés (maladie, événements familiaux...). Vous pouvez vous procurer cette brochure qui s'intitule "Conditions générales d'emploi des domestiques et gens de maison" à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar. Vous pouvez également acheter à la librairie "Aux Quatre Vents", la "Convention collective nationale inter-professionnelle du Sénégal" (chauffeurs et autres métiers). Il est fortement recommandé de déclarer et d'inscrire les employés à la Caisse de sécurité sociale (CSS) et à l'Institution de prévoyance retraite (IPRES). Pour cela, il vous faut acheter les formulaires de déclaration "mouvement du travailleur" (quatre exemplaires par employé), en vente à :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Chambre de Commerce et d'Industrie de Dakar	1, Place de l'Indépendance	+221 33 823-7189
Librairie Clairafrique	Rue St Michel x Sandiniéry	+221 33 822-2169
Librairie 4 Vents	55, Rue Félix Faure	+221 33 821-8083 +221 33 822-1346
	Mermoz, Route de Ouakam Lot n °6	+221 33 869-1037

Après avoir obtenu les formulaires, il faut les remplir et les déposer au service de la main-d'œuvre. Vous vous rendez à la Caisse de Sécurité Sociale et à l'IPRES dès que votre employé reçoit un numéro (ou est immatriculé).

Caisse de sécurité sociale (CSS)

La contribution est prise en charge totalement par l'employeur (8% du salaire). L'employé est ainsi couvert pour les accidents, les maladies et les prestations familiales.

CSS - Siège

Place de l'OIT, en face de la maison du Parti Socialiste, près du rond point de Colobane.

Tél. : +221 33 889-1989

CSS Agence Dakar-Plateau

32, Rue Jules Ferry

Tél. : +221 33 822-6115

Artisanat d'art et décoration (suite)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Cocktail du Sénégal	108, Rue Moussé Diop	+221 33 823-5315
Galerie Antenna	9, Rue Félix Faure (près de l'hôtel Téranga)	+221 33 822-1751
Galerie Arte	5, Rue Victor Hugo	+221 33 821-9556
Galerie Sarata	9, Rue Mass Diokhané	+221 33 822-0337
Kamal Mosaïque	8, Rue de Fatick Villa n°8	+221 33 864-0463 +221 77 554-6440
Naajade	66, Rue Saint-Michel x Félix Faure	+221 77 634-0326
Suska	Route de l'Aéroport - Ngor	+221 33 865-2158
Village des arts http://www.vdesarts.com/	Route de l'aéroport à 500 m du stade L.S.S.	+221 33 835-7160

Beauté et coiffure

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Aquarev	65, Rue Félix Faure	+221 33 842-2009
Chez Momo et Dina	58, Rue Mohamed V x Boulevard de la République	+221 33 822-3975
Body Best	Point E, Rue F x 2 Rue Kléber	+221 33 842-0704 +221 33 821-7959
Grain de beauté	172, Avenue Lamine Guèye Route de Ngor x Almadies	+221 33 820-8923 +221 33 822-0567
Michelle Kâ	Tour de l'Oeuf - Point E, Villa n°5	+221 33 824-7033
Ryad Al Sultan Oriental Spa	Corniche Ouest près du Radisson Blu	+221 33 824-9928
Salon Clothilde	37, Avenue Jean XXIII	+221 33 821-1019

Grandes surfaces

On y trouve généralement tous les produits d'alimentation et d'entretien de qualité.

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Casino Liberté	Avenue Bourguiba x Rue 10	+221 33 825-5719
Casino Ngor (Dakar City)	Route de Ngor	+221 33 820-3361
Casino Sahm	Avenue Cheikh Anta Diop	+221 33 849-0505
Casino Sarraut	31, Rue Hassan II	+221 33 823-1727
Le Virage (supermarché tenu par des canadiens)	Ngor	+221 33 820-3099

Boucheries

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Chez Gaby	35, Route de Mermoz (ancienne piste)	+221 33 860-5435
Le GAC	Yoff Virage-Aéroport	+221 33 820-0339

Cadeaux

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Au P'tit Bonheur (vaisselle, articles de cadeaux, fer forgé, meubles de jardin, luminaires)	10, Rue Ramez Bourgi (en face de Buhan Teisseire)	+221 33 822-3961
Taj Mahal	174, Avenue Lamine Guèye	+221 33 822-2214

Cadres et encadrement

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Brico Décor	39, Rue Mohamed V	+221 33 821-7725
Le Coin du cadre	31-33, Rue Wagane Diouf	+221 33 821-5477



Cuir et cordonnerie

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
CAM (restauration d'objets en cuir, sacs, valises, entretien, chaussures)	61, Rue Moussé Diop	+221 33 821-6753
Chez Francesca	Cité Mamelles	+221 33 820-0579

Garages

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Afrique Pare-Brise	Rue Marsat x Blaise Diagne	+221 33 82-5442
Carrosserie Mame Diarra	Face Grande Mosquée x Marsat	+221 33 822-9294
Clinic auto	58, Rue Vincens	+221 33 822-6102
Garage du Centre	17, Rue Mohamed V	+221 33 822-1077
Garage 2000	Rte de la Corniche Ouest	+221 33 822-6102
Station Froid Auto (Seck climatisation)	36, Avenue Malick Sy x Jallabert	+221 33 822-2398 +221 77 633-8422

Accessoires de sport

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
City sports (présent aussi dans les galeries des magasins Casino)	44, Avenue Georges Pompidou	+221 33 842-9835
City sports	Avenue Cheikh Anta Diop (Casino Sahm)	+221 33 842-5990
Orca	Avenue Blaise Diagne	+221 33 889-8484

Déménagement international et national

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AGS / SND CASALA	36, Avenue Malick Sy	+221 33 822-5430 +221 33 822-6041
Getma Sénégal	Km 3,5 Bld du Centenaire	+221 33 889-0303
Maersk Logistics	Km 5, Bld du Centenaire	+221 33 832-1623
Maxi Move	Rond point Ouagou Niayes II	+221 33 864-6140/41
SAGA SENEGAL (SDV)	47, Avenue Hassan II	+221 33 859-3999

Marchés

Le marché malien et marché de la gare (près du Cercle Mess des officiers) : On y trouve des produits en provenance du Mali tels du beurre de karité, des tissus Bogolan, des bazins (thioup), des objets en terre cuite, de l'encens, des perles et des colliers.

Le marché HLM (entre les quartiers Ouagou Niayes et HLM) : C'est le marché du tissus par excellence. Il offre une grande variété de tissus venus d'Asie, d'Afrique et d'Europe ainsi que des parures, des chaussures, des accessoires de toilette et des produits cosmétiques. Il propose aussi des produits alimentaires ainsi que de la vaisselle et de la quincaillerie.

Le marché Kermel (Plateau, Rue Kermel) : Plus petit que Sandaga, il est plutôt fréquenté par une clientèle européenne. Ses prix sont réputés plus élevés que dans les autres marchés, mais c'est sûrement à juste titre puisqu'on y vend des produits frais, secs ou en conserve de très bonne qualité. Outre son architecture qui en fait un beau marché, Kermel a ses particularités : on y trouve des antiquaires, des marchands de souvenirs, des vendeuses de fleurs. D'autres magasins (certains proposent des produits vietnamiens ou chinois), des épiceries, des boucheries ou des charcuteries sont installés dans des maisons coloniales qui entourent la place du marché.

Le marché Sandaga : Situé en plein cœur de Dakar, il est ouvert tous les jours. On y trouve tout produit alimentaire frais, sec ou en conserve ainsi que des fruits et des produits artisanaux. Aux alentours du marché, se trouvent des boutiques tenues par des Sénégalais ou des Libanais qui proposent des tissus, des articles de voyage, de la quincaillerie, des appareils électroniques, de la vaisselle, et des produits cosmétiques. Il est déconseillé de faire des courses à la tombée de la nuit à cause des agressions.

Le marché Soumbédioune (au dessus du tunnel de la Corniche Ouest) : Il est situé à 3 km du centre ville, au bord de l'océan et non loin du village artisanal qui porte le même nom. Le meilleur moment pour vous y rendre est le soir aux alentours de 17 heures, avec le retour des pirogues. On y trouve du poisson et des fruits de mer frais qui peuvent être nettoyés sur place. Le marchandage y est de rigueur.



Le marché Tilène (Rue 21 x Avenue Blaise Diagne) : En plein quartier de la Médina, on y trouve de tout, surtout des produits locaux ou africains et des fruits à des prix intéressants. On y trouve également des livres, des revues, des journaux d'occasion et même du matériel de bureau moins cher que dans les magasins. Dans les rues voisines sont installés des artisans, des vanniers, des fripiers, et des marchands d'épices, de tissus et de produits cosmétiques. La clientèle est plutôt africaine.

Dans ces marchés, des porteurs (communément appelés "porter madame") offrent leurs services. Ils vous aident à porter votre panier pendant que vous faites vos achats et à le transporter jusqu'à votre voiture, moyennant quelques pièces de monnaie.

Vêtements, tissus et chaussures

Vous en trouverez dans les nombreuses boutiques aux alentours du marché Sandaga, sur les avenues Lamine Guèye et Pompidou et dans les différents marchés. La couture sur mesure se fait beaucoup au Sénégal et elle est habituellement moins chère que le prêt-à-porter. Vous trouverez plusieurs tailleurs et couturières dans tous les quartiers de Dakar, principalement à la rue Mohamed V pour le centre-ville. Si vous recherchez des tissus africains, voici quelques adresses de stylistes renommés qui ont mis en valeur des tissus comme le bazin, le pagne tissé traditionnel, le batik, ou le wax. Ils offrent une gamme variée de vêtements coupés à l'occidentale ou à l'africaine ainsi que des nappes de table et des draps de lit.

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
ACOMA (nappes, sacs...)	Km 2, Avenue Cheikh A. Diop	+221 33 822-3760
Claire Kane	Fann Mermoz	+221 33 825-9670
Collé Ardo Sow	21, Rue Mohamed V	+221 33 842-9383
100% Dakar	28, Rue Mohamed V	+221 33 821-8544

Rideaux

Etablissements Gandour
59, Avenue Georges Pompidou
Tél. : +221 33 822-2658 / +221 33 822-1438 (atelier)

Vaisselle

Orca
Avenue Blaise Diagne
Tél. : +221 33 889-8484

6 SERVICES, ENTRETIEN, GARDIENNAGE

Pressing

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Blanc Lys Pressing	Casino Dakar City - Almadies	+221 77 529-6697
Clean Express	Route de Ngor	+221 33 820-6782
Vit Net	43, Avenue Hassan II	+221 33 821-2407

Peinture

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Gentabat	40, Avenue Malick Sy	+221 33 821-8447
La Seigneurie Afrique	Km 3, Bld du Centenaire de la Commune de Dakar	+221 33 832-3475
Manuel Miranda		+221 77 632-5094

Plomberie

Pape Diop (Plombier de l'Ambassade)
Tél. : +221 33 835-5095 / +221 77 639-0852

Réparation / électricité

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Lamine Ndiaye		+221 77 632-9539
Mame Aly Diop (Lupin)	S/c Gie Diop et partenaires	+221 33 827-8878 +221 77 563-8235

Technicien TV

Abdourahmane Dia
Tél. +221 33 821-6334 / +221 77 636-8535



Gardiennage

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Dakar Intérim Sécurité (DIS)	4320 bis, Allées Seydou Nourou Tall	+221 33 825-5834
Sagam Sécurité	124, Avenue Cheikh Anta Diop	+221 33 865-1414
SPS Sécurité	Hann Marinas	+221 33 832-8478

7 HÔTELS

Hôtels

Dakar compte un nombre impressionnant d'hôtels qui vont de deux à cinq étoiles et offrent divers services (restaurant, bar, piscine, discothèque, salles de congrès, tennis). Les cartes de crédit sont généralement acceptées.

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Al Afifa	46, Rue Jules Ferry	+221 33 889-9090
Astoria Hôtel	63, Bld Djily Mbaye	+221 33 823-6633
Café de Rome	32, Boulevard de la République	+221 33 849-0200
Ganalè	38, Rue Amadou Assane Ndoye	+221 33 889-4444
Hôtel les Almadies	Pointe des Almadies	+221 33 869-5454
Lagon II	Corniche Est	+221 33 889-2525
Méridien Président	Pointe des Almadies	+221 33 869-6969
Novotel	1, Avenue Abdoulaye Fadiga	+221 33 849-6161
Pullman Téranga	Rue Colbert	+221 33 889-2200
Radisson Blu	Route de la Corniche Ouest	+221 33 869-3333
Résidences les Arcades	8, Boulevard Djily Mbaye	+221 33 849-1500
Savana Dakar	Corniche Est	+221 33 849-4242
Terrou-Bi	Corniche Ouest	+221 33 839-9039

Restaurants

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Cuisine internationale au bord de l'océan		
Casino du Port	Avenue Abdoulaye Fadiga	+221 33 849-0649
Dionewar (Le)	Almadies	+221 33 820-0911
Lagon I (Le)	Corniche Est	+221 33 821-5322
Pointe des Almadies	Almadies	+221 33 820-0140
Terrou-Bi	Corniche Ouest	+221 33 839-9039
Cuisine internationale en ville		
Bambou	19, Rue Victor Hugo	+221 33 822-0645
Big Five	24, Rue Victor Hugo	+221 33 822-0817
Fourchette (La)	4, Rue Parent	+221 33 821-8887
Fuji Lounge	19, Rue Victor Hugo	+221 33 821-6000 +221 77 507-2270
Galette (La)	16, Avenue Pompidou	+221 33 823-1418 +221 33 823-6363
Piazza (La)	3, Boulevard de la République	+221 33 842-7205
Toukoleur	122, Rue Moussé Diop	+221 33 821-5193

Restaurants (suite)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Spécialités africaines		
Chez Loutcha (cap-verdiennes et sénégalaises)	101, Rue Moussé Diop	+221 33 821-0302
Mini-resto camerounais (Le)	6, Avenue Cheikh Anta Diop	+221 33 825-5573
Shéhérazade	Fann Résidence	+221 33 860-1383
Spécialités asiatiques		
Jardin Thaïlandais	10, Boulevard du Sud, Point E	+221 33 825-5833
Saveurs d'Asie (plats à emporter)	Avenue Bourguiba 21, Rue de Thann	+221 33 824-5662 +221 33 821-4774
Pâtisseries, glaciers et salons de thé		
Galette (La)	16, Avenue Georges Pompidou	+221 33 823-1418
Graine d'Or	Route de Ngor	+221 33 820-8573
N'ice Cream	97, Avenue Peytavin	+221 33 823-3545
Royaltine (La)	20, Boulevard de la République	+221 33 821-9994
Brasseries		
Caesar's	27, Boulevard de la République	+221 33 823- 8400
Café de Rome	32, Boulevard de la République	+221 33 842-0200
Palmeraie (spécialités canadiennes et sénégalaises)	20, Avenue Georges Pompidou	+221 33 821-1594

Cuisine sénégalaise**Quelques spécialités culinaires sénégalaises**

- Tiébou dienne : riz au poisson accompagné de légumes ;
- Yassa : poulet ou poisson grillé et mariné dans du citron avec de l'oignon émincé, servi avec du riz blanc ;
- Mafé : viande de boeuf cuite avec de la pâte d'arachide, servie avec du riz blanc ;
- Tiébou yapp : riz à la viande accompagné de légumes ou d'une sauce à la moutarde et aux olives.

Les jus à base de fruits locaux ont été valorisés par une politique dite "consommer sénégalais". Quelques jus parmi les plus appréciés : le bissap (rouge ou blanc) : infusion faite d'une décoction des fleurs de l'oseille de Guinée, le ginger : décoction des racines du gingembre, le tamarin (ou dakhar) : décoction du fruit du tamarinier, le bouye : décoction du fruit du baobab qu'on appelle le pain de singe, le ditakh qui est la décoction d'un fruit vert au goût acidulé. Ces jus sont désaltérants, particulièrement riches en vitamines C et moins chers que les boissons gazeuses ou les jus de fruits importés. Les restaurants offrent une variété de repas de cuisine internationale ainsi que des spécialités sénégalaises, africaines, chinoises, italiennes et françaises dans des cadres le plus souvent agréables voire enchanteurs. C'est le cas des restaurants au bord de l'eau ou dans les cours ombragées des maisons.

**Tiébou dienne (riz au poisson)**Ingrédients

Riz : 500 grs - Poisson : 500 grs - Poisson sec : 100 grs - Chou vert : 1 - Carotte : 1 - Manioc : 1 - Oignon ordinaire : 1 - Aubergine : 1 - Citron : 2 - Huile : 1/4L - Tomate concentrée : 100 grs - Sel, ail (1/4 gousse) Piment (sec).

Préparation

- Piler la gousse d'ail, un demi paquet de persil, du sel, du poivre (grain ou poudre), un peu de piment (sec) ;
- Nettoyer le poisson, le piquer en 3 ou 4 endroits et introduire dans les trous la farce préparée ;
- Faire chauffer l'huile dans une cocotte, y jeter les oignons, sel, tomate délayée dans un peu d'eau 2 minutes et après mettre le poisson et laisser mijoter un peu (environ 5 minutes) ;
- Ajouter un litre et demi d'eau et les légumes pelés, laisser cuire pendant une heure ;
- Quand les légumes sont cuits, les retirer ainsi que le poisson et un peu de sauce ;
- Dans le bouillon qui reste, jeter le riz lavé, couvrir, laisser cuire 15 minutes ;
- Servir le riz dans un plat chaud, accompagné des légumes et du poisson.

Poulet au YassaIngrédients

1 Poulet de 1,5 kg - Oignons : 1 kg - Citrons : 5 cuillères - Piment : 10 grs - Huile : 5 cuillères - Ail : 1 gousse - Sel, poivre.

Préparation du poulet

- Flamber le poulet vidé et nettoyé, le couper en morceau et le mettre dans une terrine ;
- Couper au dessus du poulet les oignons et l'ail bien fins. Verser le jus de citron, saler et poivrer ;
- Laisser mariner : le temps de la marinade peut varier entre 20 minutes et une heure ;
- Sortir le poulet de la terrine, le griller sur charbon de bois ;
- Faire chauffer de l'huile, y jeter la moitié des oignons et le poulet, laisser dorer ;
- Ajouter de l'eau, laisser cuire un 1/2 h ;
- Verser le restant de l'assaisonnement (marinade) ;
- Servir chaud avec le riz blanc (le riz blanc étant à part).

Préparation du riz blanc

- Pour 1 kg de riz ;
- Dans une cocotte mettre 1 litre et demi d'eau et attendre jusqu'à ébullition ;
- Ajouter du sel à votre goût ;
- Laver le riz et le mettre à la vapeur pendant 5 à 10 minutes ;
- Verser le riz dans l'eau bouillante.



Mafé simple (viande)

Ingrédients

Viande : 1 kg - Huile d'arachide : 1/4 L - Pâte d'arachide : 200 grs - Oignons : 2 - Tomate concentrée : 100 grs - Sel - Ail : 1/4 gousse.

Préparation

- Dans une cocotte, mettre à chauffer l'huile et faire dorer la viande coupée en morceaux, ajouter un oignon et une moitié d'ail (coupés en fins morceaux). Saler ;
- Laisser mijoter environ 2 minutes ;
- Verser la tomate délayée dans un peu d'eau et mettre le "yéte" soigneusement lavé. Laisser mijoter encore un peu ;
- Ajouter 1 litre et demi d'eau et attendre jusqu'à ébullition ;
- Piler un oignon et une moitié d'ail, nététo (lavé), un peu de piment sec et du poivre ;
- Ajouter la pâte d'arachide délayée dans un peu d'eau et ce mélange déjà pilé. Laisser cuire une demi-heure ;
- Mettre les légumes en commençant par les plus durs à cuire c'est à dire la carotte, le navet, les choux et 5 à 10 minutes après les patates. Laisser cuire une demi-heure ;
- Remuer souvent afin que la pâte d'arachide n'attache pas au fond ;
- Tester le goût du sel.

Tiébou yapp (riz à la viande)

Ingrédients

Riz : 500 grs - Viande : 500 grs - Chou vert : 1 - Carotte : 1 - Manioc : 1 - Oignon ordinaire : 1 - Aubergine : 1 - Huile : 6 cuillères (à table) - Sel - Ail : 1 gousse - Poivre - 1 feuille de laurier - Moutarde : 2 cuillères

Préparation

- Dans une cocotte, mettre à chauffer de l'huile et faire dorer la viande coupée en fins morceaux ;
- Ajouter 2 cuillères de moutarde, sel, laurier, oignons, ail (coupée en fins morceaux) et du poivre ;
- Laisser mijoter environ 5 minutes, mettre le "yéte" soigneusement lavé et le niébé (facultatif) ;
- Ajouter un litre et demi d'eau et les légumes pelés, laisser cuire pendant une heure ;
- Quand les légumes sont cuits, les retirer et laisser un peu de sauce (ne pas retirer la viande) ;
- Dans le bouillon qui reste, jeter le riz lavé, couvrir, laisser cuire 15 minutes ;
- Servir le riz dans un plat chaud accompagné des légumes.

Source : Les recettes d'Alima Ndoye

www.au-senegal.com/art/recettes.htm



8 SERVICES FINANCIERS

Change

Le Sénégal fait partie de la zone franc où la monnaie est le Franc CFA. 1 euro équivaut à 656 F CFA, 1 \$ can équivaut approximativement à 415 FCFA. Le change peut se faire dans toutes les banques ainsi qu'à l'aéroport et dans certains grands hôtels. Depuis la dévaluation du Franc CFA, en janvier 1994, les banques prélèvent une commission de 2% lors du change au guichet entre Euros et Franc CFA.

Cartes de crédit, cartes de débit

La plupart des grands hôtels et certains restaurants acceptent les cartes de crédit Visa et Master Card. Les chèques de voyage restent moins pratiques, nous n'encourageons pas leur utilisation.

Banques

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Banque pour l'Industrie et le Commerce International (BICIS)	Avenue Léopold Sédar Senghor	+ 221 33 839-0390
ECOBANK	Avenue Léopold Sédar Senghor	+221 33 849-2000
Group Attijari Bank/CBAO	1, Place de l'Indépendance	+221 33 839-9696
Société Générale des Banques du Sénégal (SGBS)	Avenue Léopold Sédar Senghor	+221 33 839-5500



9 TRANSPORT

Réseau routier

Le Code de la route en vigueur est le code français. La priorité à droite est donc impérative. Mais la prudence reste la première règle à cause de l'étroitesse des routes, de certaines catégories de véhicules dont les cars rapides et les taxis qui prennent généralement bien des libertés avec la signalisation ou encore à cause des piétons et des animaux qui traversent imprudemment la chaussée. Si vous êtes impliqués dans un accident, il faut vous arrêter et appeler aussitôt la gendarmerie, la police ou un huissier.

Méfiez-vous des constats ou dédommagements "à l'amiable" qui peuvent vous être proposés. Si vous avez blessé quelqu'un, mieux vaut chercher à le transporter à l'hôpital le plus proche avant de vous rendre plus tard à la gendarmerie ou à la police. L'assurance automobile est obligatoire (voir les sociétés d'assurances).

Les papiers suivants sont exigés par la police de la route lors des vérifications :

- permis de conduire : canadien, international ou français. Il est recommandé de se procurer un permis de conduire international au Canada ;
- attestation d'assurance (feuillet jaune, renouvelable chaque année) ;
- carte grise du véhicule ou feuillet provisoire ;
- talon de vignette (renouvelable chaque année) ;
- visite technique pour les véhicules de plus de 3 ans (renouvelable chaque année) ;
- feuillet d'admission temporaire pour les véhicules en TT (renouvelable chaque année).

Conseil : faites authentifier au commissariat de police une photocopie de tous les papiers de votre automobile. Les originaux pourront être conservés à la maison.

Il est préférable de posséder une voiture personnelle pendant votre séjour au Sénégal. La procédure à suivre pour acheter un véhicule est toutefois complexe et requiert un minimum de quatre semaines en général.

Véhicule personnel

Procédures à suivre pour l'achat d'un véhicule en admission temporaire (TT)

Pour une voiture neuve :

- noter les caractéristiques, numéro de châssis, numéro du moteur, etc. ;
- rédiger une demande d'admission temporaire sur laquelle figurent les caractéristiques du véhicule et le nom de votre transitaire, puis les remettre à la Douane, avec le protocole d'accord justifiant l'exonération ;
- remettre les formulaires approuvés par les services de Douane à votre transitaire. Celui-ci émettra un avis d'admission temporaire normale. Ensuite prévoir au moins une semaine de délai pour faire viser par les services des douanes du Port de Dakar le formulaire d'importation directe ou d'entrepôt fictif (feuille rose, format journal) ;

- s'adresser à une société d'assurance pour obtenir l'assurance désirée. Nous vous suggérons de prendre une assurance : responsabilité civile, incendie, vol, bris de glaces, défense et recours (assistance judiciaire), famille et passagers ;
- remettre un original du certificat d'assurance au concessionnaire pour l'obtention de la carte grise (feuillet jaune) ;
- remplir le formulaire de "Déclaration de mise en circulation d'un véhicule" ;
- apporter les documents remis par le transitaire, une copie du certificat d'assurance et la déclaration de mise en circulation du véhicule au concessionnaire qui se chargera d'obtenir la carte grise au service des Mines. Il doit fournir les originaux des documents suivants : déclaration de mise en circulation signée par l'acheteur, original d'assurance (feuillet jaune), original de dédouanement de véhicule automobile en suspension de droits et taxes (feuillet rose), notice descriptive des véhicules automobiles, certificat de conformité.

Le service des Mines émettra un certificat temporaire en attendant que la carte grise soit délivrée. Le certificat est valable pour deux mois. Une fois ce délai écoulé, il faudra retourner au service des Mines pour retirer l'original de la carte grise ou se faire prolonger le certificat temporaire. Si vous devez faire ces démarches vous-mêmes, voici les coordonnées du service des Mines de Dakar : Route de Rufisque entre la SCOA Auto et le pont de Colobane. Tél. : +221 33 832-0855

Le concessionnaire s'occupe de vous obtenir les plaques minéralogiques et de vous les poser. L'immatriculation coûte environ entre 60 000 et 200 000 FCFA en fonction de l'âge et de la puissance du véhicule.

Remarques :

Pour l'obtention d'un nouveau certificat d'admission temporaire qui n'est valable que pour une année, il faut adresser une demande à la Douane et se présenter avec l'admission précédente et la carte grise. Au début de l'année (entre janvier et mars), il faut vous procurer la nouvelle vignette. Sur présentation du protocole de leurs projets, les coopérants sont exonérés de payer la vignette. Le bureau leur émet une "exonération de vignette" si leur protocole stipule ce type d'exonération. Sinon, vous pouvez vous procurer la vignette (timbre fiscal annuel) au bureau des Impôts et Domaines (Avenue Bourguiba - Dakar). La vignette peut coûter entre 18 000 et 72 000 FCFA en fonction du type de véhicule.

Concessionnaires automobile

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
CARREFOUR AUTOMOBILE (Bmw - Land Rover)	Autoroute Croisement Cambérène	+221 33 839-8686
CFAO Sénégal	Km 2,5 bld du Centenaire	+221 33 849-7777
ESPACE AUTO (Volkswagen - Chery - Geely - Gwm - Jmc)	32, Avenue Lamine Gueye,	+221 33 849-6549

Concessionnaires automobile (suite)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
MATFORCE (Hyundai, Mazda)	10, Avenue Faidherbe	+221 33 839-9500
Sénégalaise de l'Automobile (Mitsubishi - Citroen - Mercedes - Suzuki - Chrysler - Dodge - Jeep)	Km, 3.5 Bld du Centenaire de la Commune de Dakar	+221 33 849-3838
SERA /SILCAR (Kia - Isuzu - Chevrolet - Renault - Nissan)	Km, 3.5 Bld du Centenaire de la Commune de Dakar	+221 33 849-3260

Pour une voiture d'occasion : La procédure à suivre pour l'admission temporaire d'une voiture d'occasion est essentiellement la même que pour une voiture neuve. Si vous achetez une voiture d'occasion, vous devez vous assurer que vous avez un certificat de vente ou un contrat de vente en bonne et due forme. Vous devez vous assurer aussi que l'ancien propriétaire a obtenu l'autorisation de vente en TT de la Direction des recettes douanières, et détient une admission temporaire à jour. Vous n'avez pas à remplir le formulaire "Déclaration de mise en circulation d'un véhicule".

Permis de conduire

Les permis de conduire du Canada sont valables au Sénégal. Le nouvel arrivant qui a oublié ou décidé de laisser son permis de conduire au Canada doit passer le permis de conduire sénégalais pour être autorisé à conduire un véhicule. C'est aussi valable en cas de perte du permis de conduire canadien. Les documents à fournir pour un permis de conduire sénégalais sont :

- 4 photos d'identité ;
- Un certificat de résidence ;
- Une pièce d'état civil ou une copie certifiée conforme de la carte nationale d'identité ;
- Un timbre fiscal de 4 000 FCFA ;
- Un timbre de délivrance de 10 000 FCFA ;
- Un certificat médical d'aptitude à la conduite automobile.

Division Régionale des Transports Terrestres (DRTT) Tel : +221 33 832-4094 / +221 33 832-2983

Visite technique

Le certificat d'aptitude technique, plus connu sous le nom de visite technique, détermine la fonctionnalité et l'état d'un véhicule. Il s'obtient à la suite d'une visite annuelle effectuée à la Division Régionale des Transports Terrestres. Une fois que votre voiture est âgée de trois ans, vous êtes obligé de faire chaque année une visite technique pour vérifier si la voiture est en bon état. La visite technique se fait sur présentation du véhicule et du certificat d'immatriculation et d'aptitude technique (carte grise). Il faut acheter un timbre fiscal de 2 000 FCFA et se présenter à la Division Régionale des Transports Terrestres. S'il y a des réparations à faire, celles-ci vous seront signalées. Une fois qu'elles sont effectuées, vous recevrez un certificat qui est valable pour un an.

Carburant

Le carburant super se vend approximativement à la pompe à 655 FCFA (ttc) le litre (environ \$ can 1.10), et le litre de diesel aux environs de 540 FCFA (ttc).

Assurance

L'assurance automobile est obligatoire. Quelques sociétés d'assurance :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Assurances Générales Sénégalaises (AGS)	43, Avenue Hassan II	+221 33 839-3600
AXA ASSURANCES	5, Place de l'Indépendance	+221 33 849-1010
GRAS SAVOYE	Point E (près de la piscine olympique)	+221 33 859-4050
SNAS-ASSURANCES	Avenue Abdoulaye Fadiga	+221 33 849-4400
SONAM	6, Avenue Léopold Sédar Senghor	+221 33 823-1003
SOSERCA	11, Rue Vincens	+221 33 823-4402

Location de voitures

Il y a plusieurs agences de location de voiture avec ou sans chauffeur. Quelques unes :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Avis	Aéroport Yoff	+221 33 820-4628
Avitours	115, Avenue Blaise Diagne	+221 33 822-9328
Budget	30, Avenue Lamine Guèye	+221 33 889-7676
Hertz	Rue Moussé Diop	+221 33 889-8181
Senecartours	64, Rue Carnot	+221 33 859-7777
Senegalauto	19, Rue Moussé Diop	+221 33 822-4270

Taxis, bus, cars rapides**Taxis**

Ils sont de couleurs jaune, bleu, jaune-noir, ou bleu-blanc. Le prix de la course se négocie habituellement avec le chauffeur de taxi.

Le 18 septembre 2007, le ministère de la Famille et de l'entrepreneuriat féminin a lancé le projet "Taxi sisters" financé par l'entremise du Fonds national pour la promotion de l'entrepreneuriat féminin. L'objectif du projet est de favoriser l'insertion des femmes dans le tissu socio-économique afin d'assurer la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi des femmes.

Contact Taxi sisters : +221 33 884-084084

Pour un trajet en ville (plateau), il vous en coûtera entre 700 et 1 000 FCFA. Pour les quartiers en dehors du "Plateau", comptez entre 1 500 et 2 000 FCFA. Le trajet Aéroport-Centre ville ou vice-versa est de : 3 000 FCFA, le jour et de 4 500 FCFA, la nuit.

Vous pouvez prendre un taxi pour aller sur la Petite côte à Mbour, Saly, ... (entre 50 000 et 75 000 FCFA), à Saint Louis (entre 150 000 et 200 000 FCFA) : négociez le prix en précisant bien "essence comprise". Si le chauffeur vous fait payer l'essence, vous ne paierez que la différence à l'arrivée.

M. Malick est un chauffeur de taxi qui travaille beaucoup avec l'UAP-Sénégal
Tél. : +221 77 630-9092

Nb : Les tarifs de taxi doublent entre 00h00 et 06h00 du matin.

Les cars de transport en commun se rendent dans toutes les régions du Sénégal. Ils partent des gares routières de Colobane et de Pompieri.

Bus

Les cars de la Société Dakar Dem Dikk desservent la plupart des quartiers de Dakar et de sa banlieue. De nombreuses lignes convergent vers le Centre-ville.

Tarifs : 150 FCFA - 175 FCFA - 200 FCFA - Dakar DEM DIKK - Tél. : +221 33 865-1555

Cars rapides

Ils desservent également tous les quartiers de Dakar. Se méfier des "pick pockets", surtout quand on est en position debout dans les cars rapides. Une position qu'il faut du reste refuser pour sa propre sécurité. Le tarif est compris entre 50 et 100 FCFA selon les destinations.

Dans le cadre de la réforme du secteur des transports urbains à Dakar, de nouveaux minibus exploités par des regroupements de transporteurs sont en circulation depuis le 1^{er} décembre 2005. Ces minibus (bleus et blancs) circulent sur des itinéraires appelés lignes. Les prix varient de 100 à 175 FCFA.

Avions**Quelques compagnies aériennes :**

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Alitalia	5, Avenue Georges Pompidou	+221 33 823-3129
Air Burkina	77, Rue Joseph Gomis	+221 33 823-7326
Air France	47, Avenue Sarraut	+221 33 839-7777/50
Air Mali	4, Rue Jacques Bugnicourt	+221 33 823-8287
Ethiopian Airlines	Place de l'Indépendance	+221 33 823-5552
Iberia	2, Place de l'Indépendance	+221 33 823-3477
Royal Air Maroc	1, Place de l'Indépendance	+221 33 8849-4747
South African Airways	Yoff Virage, Villa n°5	+221 33 869-4000
TACV (Cap-vert)	105, Rue Moussé Diop	+221 33 821-3968
Turkish Airways	Rue Assane Ndoye x Dr Thèze	+221 33 823-4444

Quelques agences de voyage :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Afric Horizon Tours	56, bis Rue Jules Ferry	+221 33 821-7754
Afric Tourism	29, Boulevard Djily Mbaye	+221 33 822-0662
Agence Nader	24, Av. Léopold Sédar Senghor	+221 33 821-7278
Agence 2001	66, Rue St Michel	+221 33 823-9710
Air Frêt Sénégal	36, Rue Calmette	+221 33 823-6517
Azur Voyages	77, Avenue Peytavin	+221 33 821-2185
Delmas Voyage	1, Rue Parent x Macodou Ndiaye	+221 33 823-2374
Kermel Voyages	52, Rue Vincent	+221 33 823-4575
Nouvelles Frontières Sénégal	Lot n°1, Mamelles Aviation	+221 33 869-5377
Sénégal Tours	5, Place de l'Indépendance	+221 33 839-9900
Univers Tours	140, Rue Moussé Diop	+221 33 824-9659

Trains

Petit train bleu

Le petit train bleu (PTB) assure du lundi au samedi la liaison entre Dakar et sa banlieue (Pikine, Thiaroye et Rufisque). Il est en service de 06h00 à 10h50 et de 16h00 à 20h00. En plus de cette liaison, une navette est proposée pour relier Dakar et Thiès.

Tarifs : 200 FCFA (Dakar – Rufisque)

Autorail Dakar – Thiès : 1 250 FCFA en 1^{ère} classe - 750 FCFA en 2^{ème} classe

Les départs ont lieu toutes les quinze minutes. Le trajet de Dakar-Pikine est de quinze à vingt minutes.

Dakar-Bamako-Dakar

Une liaison Dakar-Bamako est également proposée en aller-retour et par semaine. La rame quitte Dakar le samedi vers 13h50 pour arriver à Bamako le lundi soir ou le mardi matin. Ensuite, départ de Bamako à 9h15 le mercredi ; arrivée à Dakar le jeudi ou le vendredi. Gare de Dakar - Tél. : +221 33 823-8456

Tarifs : 1^{ère} classe : 34 550 FCFA - 2^{ème} classe : 25 400 FCFA

Chaloupe pour Gorée

Tarifs aller-retour (FCFA)

Sénégalais	Goréen	Non résidents Afrique	Résidents Afrique
500 ⁽¹⁾	50	2 500	1 500
1 500 ⁽²⁾	100	5 000	2 500

(1) : *Enfant* - (2) : *Adulte*

Horaires

En semaine		Dimanche et jours fériés	
Départ Dakar	Départ Gorée	Départ Dakar	Départ Gorée
06h15	06h45	07h00	07h30
07h30	08h00	09h00	09h30
10h00	10h30	10h00	10h30
11h00	12h00	12h00	12h30
12h30	14h00	14h00	14h30
14h30	15h00	16h00	16h30
16h00	16h30	17h00	17h30
17h00 (sauf samedi)	18h00	18h30	19h00
18h30	19h00	19h30	20h00
20h00	20h30	20h30	21h00
23h30 (vendredi)	00h00	22h30	23h00
00h45 (samedi)	01h15	23h30	00h00

Embarcadère de Gorée - Tél. : +221 33 849-7960/61



Liaison maritime Dakar-Ziguinchor (Le Willis)

La durée du trajet est de 19 heures au départ de Dakar et de 14 heures au départ de Ziguinchor pour une distance de 324 km dont 50 km sur le fleuve Casamance.

Horaire

Départ de Dakar : mardi et vendredi à 19h00.

Départ de Ziguinchor : dimanche et jeudi à 14h00.

Tarifs

- Pour les résidents
- Siège : 10 500 FCFA
- Couchette : 12 500 FCFA
- Cabine : 24 500 FCFA

- Pour les touristes
- Siège : 15 500 FCFA
- Couchette : 18 500 FCFA
- Cabine : 28 500 FCFA

Tarif gratuit pour les enfants de moins de 5 ans et -50% pour les enfants entre 5 et 12 ans.

Bagages : jusqu'à 200 kg par passager dont 20kg gratuits.

Contacts et réservations

Embarcadère de Gorée Tél. : +221 33 849-7960

Gare maritime de Ziguinchor : Tel: 33 938- 8150

Renseignements

Dakar : Tél. : +221 33 889-8054

Ziguinchor : Tél. +221 33 938-8150

Transit et frêt

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
SNAT. s.a Agence Maritime - Manutention Affrètement - Transit	51, Boulevard Djily Mbaye	+221 33 822-3606
Transit Frêt maritime et aérien vers le Mali	Km 3,5 Bd du Centenaire	+221 33 832-7177
Transit – Transport – Consignation Manutention – Frêt	12, Rue Wagane Diouf	+221 33 823-4673



10 SERVICES DE SANTÉ

Seul le vaccin contre la fièvre jaune est exigé pour entrer au Sénégal. Cependant, il est fortement recommandé de s'immuniser également contre les maladies suivantes : la poliomyélite, le tétanos, la typhoïde, la tuberculose, l'hépatite B et la méningite.

Conseils

- éviter de consommer les aliments (beignets, eau, fruits) proposés dans la rue ;
- ne jamais négliger les maladies ou les malaises persistants, en particulier les diarrhées consulter sans tarder un médecin ;
- faire attention à la déshydratation et au soleil à la plage ;
- suivre votre calendrier ainsi que les conseils des services de santé pour ce qui est du renouvellement des vaccins ;
- en brousse, éviter les hautes herbes à cause des scorpions et serpents ;
- se munir toujours d'une trousse de premiers soins, d'un moustiquaire et de produits anti-moustiques lors de vos déplacements en brousse ;
- repasser vos habits car les mouches peuvent y déposer leurs oeufs sur la corde à linge ;
- boire de l'eau minérale en bouteille ou à défaut, de l'eau filtrée ou bouillie ;
- laver à l'eau de Javel ou au permanganate les légumes et fruits achetés au marché.

Hygiène corporelle et générale

Il faut vous prémunir des bactéries ou des parasites qui peuvent se trouver dans les sols ou l'eau :

- éviter de laisser sécher le linge à l'extérieur ou sur le sol ;
- ne pas marcher pieds nus sur les plages et ne pas s'allonger à même le sable ;
- porter des chaussures fermées sur les sols boueux ou humides ;
- ne pas marcher ou se baigner dans les eaux douces ;
- ne pas caresser les animaux.

Risque de piqûres de moustiques

Les anophèles (moustiques vecteurs du paludisme) piquent habituellement entre le coucher et le lever du soleil. Les mesures à prendre sont :

- porter des vêtements longs le soir ;
- dormir dans des pièces dont les ouvertures (fenêtres, portes) sont protégées par des grillages-moustiques en bon état ou se prémunir d'un moustiquaire pour dormir la nuit à la belle étoile ;
- éviter de sortir la nuit, même un court moment, sans protection anti-moustiques.

Ces mesures sont insuffisantes à elles seules pour la prévention du paludisme.

Précautions générales

- Ne jamais exposer l'enfant au soleil et le protéger (chapeau, vêtements, crème écran) ;
- Eviter le coup de chaleur lors des déplacements trop longs, en particulier en voiture, en prévoyant de faire boire l'enfant avec des biberons d'eau, ou mieux, des solutés de réhydratation ;
- Porter de préférence des vêtements légers, larges, aérés (coton et tissus non synthétiques) ;
- Refuser tout soin sans matériel neuf à usage unique (aiguilles, seringues).



Les transfusions sanguines et les soins médicaux avec injection ou incision ou endoscopie représentent un risque majeur dans la plupart des pays aux structures sanitaires insuffisantes.

Maladies sexuellement transmissibles (hépatite B, VIH, gonococcie, syphilis, chlamydie, SIDA...)

L'usage adéquat de préservatifs est la seule prévention efficace (en dehors de l'abstention) pour tout rapport sexuel.

Centre National de Transfusion Sanguine
Avenue Cheikh Anta Diop - Tél. : +221 33 825-3124

Urgences, cliniques, pharmacies, médecins, opticiens

NOM	SPÉCIALITÉS	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Services d'urgence			
SOS Médecin	Urgences médicales	Baie de Soubédioune, Rue 62 x 64 Gueule Tapée	+221 33 889-1515
SUMA Assistance		5, Avenue Cheikh A. Diop	+221 33 889-2418
Cliniques			
Clinique de la Madeleine	Chirurgie - médecine interne (cardiologie, gastro-entérologie, pneumologie, neurologie)	18, Avenue des Diambars	+221 33 889-9470
Clinique du Cap	Médecine générale - médecine interne - ophtalmologie	Avenue Pasteur	+221 33 889-0202
Pharmacies			
Pharmacie de la Nation (24/24)	Vente de médicaments et produits pharmaceutiques	153, Avenue Lamine Guèye	+221 33 823-4901
Pharmacie drugstore (08h00/00h00)		Avenue Georges Pompidou	+221 33 822-2227
Médecins			
Robert Jaouiche	Généralistes	Bld de l'Est x Rue 5	+221 33 824-9802
Claude Moreira		7376, Stèle Mermoz	+221 33 824-3131
Robert Rahmi		123, Rue J. Gomis	+221 33 821-0409
Opticiens			
Dakar-Optic	Examen de la vue, réalisation, montage et vente de lunettes et autres équipements	37, Avenue Georges Pompidou	+221 33 821-7326
Majota		31, Rue Abdou Karim Bourgi	+221 33 821-9587

B : Le coût moyen d'une consultation chez un médecin est de 20 000 FCFA.



11 ECOLES

Etablissements

Les écoles et établissements d'enseignement au Sénégal ci-dessous satisfont aux conditions fixées par l'article premier du décret 77-822 du 13 juillet 1977. Ce décret assimile les périodes de scolarité effectuées par les élèves dans ces établissements à celles accomplies en France dans une école élémentaire, un collège ou un lycée, en vue de faciliter la poursuite de leurs études en France ou de la délivrance d'une équivalence. Ce sont donc des écoles assimilées aux établissements publics français.

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Cours Ste Marie de Hann (Maristes)	Route des Pères maristes Hann	+221 33 832-0829
Ecole française de St-Louis	St Louis	+221 33 961-1880
Ecole française de Thiès	Thiès	+221 33 951-3384
Ecole française de Ziguinchor	Ziguinchor	221 33 991-1169
Ecole Franco-Sénégalaise Dial Diop	53, Avenue Franck Roosevelt	+221 33 821-6473
Ecole Franco-Sénégalaise de Fann	Rue Aimé Césaire - Fann Résidence	+221 33 825-0458
Institution Ste Jeanne d'Arc	147, Avenue Lamine Guèye	+221 33 821-3052
Lycée français Jean Mermoz	Ouakam	+221 33 860-4533

Ne sont pas concernées par cette disposition, les écoles suivantes :

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Dakar Academy	Route des pères Maristes Hann	+221 33 832-0682
Ecole Actuelle Bilingue	Corniche Ouest	+221 33 825-4825
International Bilingual High School (WACA) (Lycée international bilingue)	Almadies (face au Méridien Président)	+221 33 820-4929
International School of Dakar	Fenêtre Mermoz	+221 33 825-0871
Senegalese American Bilingual School	Avenue Bourguiba	+221 33 864-0551

Quelques établissements d'enseignement préscolaire

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Groupe scolaire Pointe des Almadies	Almadies	+221 33 820-7676
Les Dauphins	Route de Ngor	+221 33 820-1092
Les Jours heureux	Avenue Cheikh Anta Diop	+221 33 825-0992
Mamadou et Bineta	Sicap Karack	+221 33 824-2969
Petite école bilingue	Point E	+221 33 864-0551

12 CULTURE, LOISIRS ET SPORTS

Librairies, musées, galeries, photos, cinémas, théâtre, bibliothèques

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Librairies		
Aux Quatre Vents	55, Rue Félix Faure	+221 33 822-1346
	Avenue Cheikh Anta Diop	+221 33 869-1037
Clairafrique	Rue Docteur Thèze x Sandiniéry	+221 33 822-2169
Musées		
Musée d'art africain	Place Soweto	+221 33 821-4015
Galeries		
Antenna	9, Rue Félix Faure	+221 33 822-1751
Galerie nationale d'art	19, Avenue Hassan II	+221 33 821-2511
Galerie 39	39, Avenue Pompidou	+221 33 821-1821
Nietty Güy	Route des Almadies	+221 33 820-3547
Orisha	14, Rue Mohamed V	+221 33 822-5609
Photos		
Difco photo	Rue Malenfant	+221 33 822-5230
Photo ciné Sénégal	Place de l'Indépendance	+221 33 822-1423
Cinémas		
Institut Français	89, Rue Joseph Gomis	+221 33 823-0320
Théâtre		
Théâtre national Daniel Sorano	45, Boulevard de la République	+221 33 822-1715
Bibliothèques		
Institut Français de Dakar	89, Rue Joseph Gomis	+221 33 823-0320
British Council	Canal IV bis, Sicap Amitié II	+221 33 869-2700
Centre Culturel Américain	Avenue Abdoulaye Fadiga	+221 33 823-1185
Bibliothèque Universitaire	Université Cheikh Anta Diop	+221 33 825-9890 +221 33 825-1990

Médias

Le paysage médiatique sénégalais est très riche et très diversifié avec une douzaine de quotidiens, une vingtaine d'hebdomadaires et de mensuelles et de nombreuses radios publiques et privées. En outre, plusieurs chaînes de télévision privées ont vu le jour au Sénégal durant ces dernières années. Le prix des quotidiens varie de 100 à 200 FCFA, celui des hebdomadaires de 300 à 1500 FCFA.

Plusieurs bouquets de télévision sont aussi offerts : Canal Horizon, Excaf, Delta TV, ...

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Canal Horizon	31, Avenue Hassan II	+221 33 889-5050
Delta Net TV	Sicap Liberté VI Extension Lot n° 1	+221 33 869-9999
Excaf	HLM 1, Rue 14 prolongée	+221 33 865-6666

Radios

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Dakar FM (94.5 FM)	Boulevard de la République	+221 33 821-1181
Dunyaa FM (88.9 FM)	HLM 1, Rue 14 ZI Sodida	+221 33 824-2424
Nostalgie (90.3 FM)	5, Rue St Michel	+221 33 821-2121
Radio Futurs Médias (RFM)(94.0 FM)	Médina, Rue 15 x Corniche Ouest	+221 33 849-1644
Radio France International (92.0 FM)	Villa Kébé, Fenêtre Mermoz Rte de Ouakam	+221 33 825-9764
RTS	Triangle Sud	+221 33 849-1212
Sud FM (98.5 FM)	Boulevard Djilly Mbaye Immeuble Fahd	+221 33 822-5393
Wal Fadri (99.0 FM)	Sacré-Cœur 2, Villa n°8542	+221 33 869-1083

Presse étrangère

Vous pouvez la trouver aux librairies Aux Quatre vents ou Clairafrique, dans les grandes surfaces et dans la plupart des kiosques à journaux.

Discothèques et bars à musique

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Alexandra Club (L')	42, Rue Wagane Diouf	+221 33 842-1089
Blue Moon Café	11, Rue Victor Hugo	+221 33 826-5991

Discothèques et bars à musique (suite)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Café de Rome	32, Boulevard de la République	+221 33 849-4200
Café-théâtre le Montmartre	Avenue Hassan II	+221 33 822-4970
Casino du Cap-Vert (Le)	Route de Ngor	+221 33 820-0974
Casino Terrou-Bi	Route de la Corniche Ouest	+221 33 839-9039
Just 4 U	Avenue Cheikh Anta Diop	+221 33 824-3250
Mandingo (Le)	Hôtel Téranga	+221 33 823-1044
Play Club	Rue Jules Ferry	+221 33 822-1724

Manifestations culturelles

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Dak'art Biennale de l'art africain	34, Rue Dr. Thèze	+221 33 821-0471
Festival international de Jazz de St-Louis	Institut français de St-Louis	+221 33 961-1578
Printemps des cordes	Institut Français de Dakar	+221 33 821-1821
St-Louis Jazz	Saint-Louis	+221 33 961-2455

Sports

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Atlantic Club (Club américain)	Fenêtre Mermoz	+221 33 825-2908
Club Normand (Danse, gymnastique, pétanque, rallye, tarot, tennis)	Avenue Cheikh Anta Diop x Canal IV	+221 33 826-0716
Gymnasium (nautisme, fitness, danse, aquagym, musculation)	Corniche Est	+221 33 823-1626

Sports (suite)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Olympique club (natation, aquagym, danse, tennis, basket, arts martiaux, fitness, musculation)	Corniche Ouest	+221 33 864-5655
Piscine Olympique Nationale (natation, football, basket, handball, fitness, arts martiaux)	Point E - Tour de l'Oeuf	+221 33 869-0606
Sporting club (tennis, musculation, ...)	Boulevard Roosevelt	+221 33 821-3673

Parcours sportif

Corniche Ouest, près de l'Université de Dakar : jogging, haltères et gymnastique collective sur la plage au coucher du soleil.

Plages

A éviter les plages qui ne comportent pas le panneau "baignade autorisée", surtout le long des Corniches Est et Ouest du Plateau. A éviter également pour des raisons de pollution les plages de la baie de Hann. Vous pouvez vous baigner aux alentours des Almadies et de Ngor. Sur la grande côte, en allant vers St-Louis se trouvent les plages les plus belles mais les plus dangereuses aussi à cause du courant et des sables mouvants. Les plages des hôtels des stations balnéaires sur cette côte sont par contre sécuritaires. Les plages les plus agréables à Dakar pour la baignade et le repos sont les plages de Yoff, sur le chemin de l'aéroport et la plage des Grandes Mamelles au pied du phare. Ces plages étant d'un accès un peu difficile, il est donc recommandé de prendre des informations auprès des résidents canadiens au Sénégal.

Voici les plages populaires pour la pratique du surf et de la planche à voile le long de la côte des Almadies : Secret, Secret 2, No return, Vivier, Speed point, Baie des carpes, et Ngor. Ces plages sont peu connues, il est donc conseillé de vous informer auprès du magasin "Tribal Surf Shop" où vous pourrez vous procurer tout le matériel nécessaire pour le surf et obtenir les informations nécessaires. Il existe deux moyens pour se rendre au "Tribal Surf Shop" : soit en continuant sur le chemin de terre du virage, vous dépassez la boucherie "Le GAC", ce sera sur votre droite. Vous pouvez aussi emprunter la route de l'aéroport en demeurant attentif à l'indication en rouge sur la gauche. D'autres plages plus petites, près des hôtels existent : la plage du Lagon, la plage du Savana, la plage de l'Anse Bernard (Corniche Est), et la plage sur l'île de Gorée. La plage des Mamelles et celle située derrière la cité BCEAO (Yoff) sont très fréquentées. Toutefois, ne vous promenez pas seuls le long de la corniche surtout à la tombée de la nuit. Elle est devenue le repaire des malfaiteurs et autres agresseurs de Dakar. Il est toujours conseillé de fréquenter ces plages en compagnie d'autres personnes que vous connaissez pour des raisons de sécurité.

13 PRÉSENTATION DU SÉNÉGAL

Histoire

Dakar est un nom inconnu avant 1750. Il apparaît pour la première fois dans le croquis d'un naturaliste Michel ADANSON. Les origines du nom sont contestables et un mystère entier plane encore sur les étymologies.

Dakar pourrait provenir de :

Dakhar (tamarinier en langue wolof)

Deuk raw (refuge en langue wolof)

Ndakarou (dont la forme francisée serait Dakar)

Accard ou d'Accard (du nom d'un obscur négociant ou marin français qui aurait donné son patronyme à un camp de la place).

Sources : www.dakarville.org

Liens historiques entre le Sénégal et le Québec à travers le Centenaire de Léopold Sédar Senghor

S'il est vrai que l'homme de lettres Léopold Sédar Senghor, le poète et l'écrivain, appartient à l'humanité entière, il va de soi qu'il appartient plus particulièrement à l'Afrique noire mais aussi au monde de la langue française en général. Il n'a cessé de clamer, de proclamer, sous toutes ses formes, sa triple appartenance à la négritude, à la francité, à l'universel. À cet égard, le Québec et le Canada français en général sont directement concernés.

Le chef d'État en lui s'est particulièrement intéressé à l'aventure historique singulière du Québec. Senghor était très sensible à l'histoire de l'expansion de la France et de la langue française à travers le monde. Il rappelait volontiers que des Canadiens français, des Québécois, avaient joué un rôle, modeste mais non négligeable, dans l'essor de l'enseignement privé en ce pays (comme ailleurs en Afrique noire), notamment grâce à des religieux fort actifs, les frères du Sacré-Coeur.

Ce qu'on sait moins, voire pas du tout, c'est le rôle de Québécois (les Canadiens alors) dans le développement du Sénégal, colonie française, notamment au XVIIIe siècle. Effectivement, les habitants de Saint-Louis, grande ville du Sénégal et sa capitale (Dakar étant la métropole de toute l'Afrique occidentale française), s'appelaient ou étaient fréquemment appelés «les Canadiens». On le disait encore jusqu'à la fin du XXe siècle. Pourquoi ? D'abord, parce qu'il y avait eu concomitance historique dans la fondation de Saint-Louis et de Québec, au début du XVIIe siècle, mais aussi parce que, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, ce sont pour une part des fonctionnaires et des officiers français venant du Canada, après la cession de celui-ci à l'Angleterre, qui avaient occupé des postes de commandement dans diverses régions du Sénégal.

On oublie souvent, ou on ne sait pas, que la plupart des officiers et administrateurs en Nouvelle-France étaient des gens du pays, des Canadiens, et qu'après la conquête, la grande majorité d'entre eux étaient partis en France, où ils poursuivirent leur carrière militaire et, à ce titre, furent envoyés dans diverses colonies comme le Sénégal, mais aussi dans l'Inde méridionale avec Madras pour capitale, et dans ce qu'on appellera plus tard les «comptoirs français» en Inde (Pondichéry, Chandernagor, etc.).



Notons en particulier le rôle important que joua au Sénégal Louis Le Gardeur de Repentigny, passé en France en 1762, commandant de l'île de Ré, qui participa ensuite à la guerre d'Indépendance des États-Unis, servit en Guadeloupe et fut, enfin, commandant et gouverneur du Sénégal. Ils furent très nombreux ceux des nôtres qui, après la défaite de 1760, servirent à divers titres et en divers lieux de l'Empire français d'alors, notamment en Inde et au Sénégal. Voilà une page de notre histoire généralement ignorée et qu'il convient de rappeler en saluant le centenaire de Senghor et, à travers lui, le Sénégal, dont il a été le fils le plus illustre, de loin, au cours du XXe siècle.

Source : www.ledevoir.com - Édition du 30 décembre 2005 / Jean-Marc Léger

Principaux repères de l'histoire de la Sénégamie

Paléolithique (350 000 - 75 000 av. J. -C.)

- Des vestiges archéologiques attestent d'une présence humaine dans le Sénégal oriental (abords de la Falémé et du Niokolo Koba et dans la presqu'île du Cap-Vert).

Néolithique (6 500 - 4 000 av. J. -C.)

- Présence de poteries et de tumulus, du Cap-Vert à la Falémé.

XIIe -XIVe siècles

- L'empire du Jolof est fondé par Njajan Njaay ; il absorbe le Tékrur et contrôle la plupart des entités politiques de la Sénégamie septentrionale : Walo, Kajoor, Futa Tooro, Bawol, Siin.
- Le Jolof est sous le contrôle du Mali.
- La dynastie manding des Gelwar fondent le royaume du Siin.

XVe siècle

- 1444 : Le Portugais Dinis Dias atteint le fleuve Sénégal et mentionne l'empire du Jolof. Le navigateur vénitien au service du Portugal, A. Cada Mosto, débarque sur la presqu'île du Cap-Vert et entre en contact avec le damel (roi) du Kajoor. Il produit la première description du pays wolof, des moeurs des wolof et de la cour du Kajoor.
- 1490 : Koli Tengela s'empare de la moyenne vallée du fleuve Sénégal et fonde le royaume denyanke du Futa Tooro. Création du royaume sereer du Saluum par les Gelwar.
- 1492 : Les Portugais érigent une chapelle en pierre sur l'île de Palma (future Gorée).

XVIe siècle

- Début du déclin du Jolof avec la consolidation du commerce atlantique ; les provinces atlantiques du Jolof en tirent profit pour obtenir leur indépendance. Seule la province continentale de l'empire, le Jolof proprement dit, conserve cette dénomination jusqu'à la conquête coloniale.

XVIIe siècle

- 1617 : Les Hollandais arrachent des mains portugaises l'île de Palma et la renomment Gorée (Goede reede : bonne rade).



- 1659 : Les Français établissent un comptoir sur l'île de Ndar qu'ils baptisent Saint-Louis. La période d'installation des comptoirs européens sur la côte atlantique de la Sénégambie favorise le développement des échanges commerciaux entre les royaumes côtiers et les Français, Anglais et Hollandais. Elle marque aussi le début de confrontations incessantes entre les différentes puissances européennes pour le contrôle exclusif du commerce.
- 1677-1679 : La Compagnie du Sénégal assure à la France le monopole du commerce du Sénégal.

XVIIIe siècle

- 1778 : La Grande-Bretagne restitue Saint-Louis du Sénégal à la France.
- 1789 : Les Saint-Louisiens envoient un cahier de doléances à l'Assemblée nationale française.

XIXe siècle

- 1840 : La réussite de la culture et du commerce de l'arachide transforme complètement l'économie de la Sénégambie au moment où le commerce de la gomme arabique connaît un fulgurant déclin.
- 1848-1851 : La colonie du Sénégal (Saint-Louis) obtient le droit d'envoyer un député à l'Assemblée nationale française.
- 1854-1861 : Premier mandat du général Faidherbe à la tête de la colonie du Sénégal.
- 1883 : Début des travaux de construction du chemin de fer Dakar-Saint-Louis, à travers le Kajoor.
- 1890 : La colonie du Sénégal, dans ses frontières définitives, est presque dessinée et se divise en deux territoires administrés séparément : les pays de protectorat (l'intérieur) ; les Quatre Communes, Saint-Louis, Gorée, Rufisque, Dakar, dont les habitants, les originaires, tout en conservant leur statut particulier, jouissent de la citoyenneté française, élisent des conseils municipaux et envoient un député à l'Assemblée nationale Française.

XXe siècle

- 1902 : Dakar devient la capitale de la fédération de l'AOF.
- 1914 : Blaise Diagne devient le premier Noir élu député du Sénégal à l'Assemblée nationale Française, après les Français et les métis de la colonie.
- 1929 : Lamine Guèye, premier avocat noir, crée le Parti socialiste sénégalais, section sénégalaise de la Section française de l'Internationale socialiste (SFIO).
- 1948 : Senghor démissionne du parti de Lamine Guèye et crée le Bloc démocratique sénégalais (BDS). Son parti va dominer la politique sénégalaise et remporter les élections de 1951 à l'Assemblée nationale française et celles de 1952 à l'Assemblée territoriale.
- 1960 : En juin, le Sénégal devient indépendant avec le Soudan, au sein de la fédération du Mali ; en août la fédération est brisée et le Sénégal accède à l'indépendance. Le 20 août, Senghor devient le premier président de la République, Mamadou Dia président du Conseil et Lamine Guèye président de l'Assemblée nationale.
- 1962 : Le conflit Senghor/Dia entraîne une crise constitutionnelle. Le second est arrêté et emprisonné avec ses partisans jusqu'en 1974.
- 1970 : Révision constitutionnelle et création d'un poste de Premier ministre occupé par Abdou Diouf.
- 1978 : Senghor est réélu.
- 1980 : Senghor démissionne de son poste de président. Il est remplacé par son Premier ministre, Abdou Diouf.



- 1983 : Abdou Diouf est élu pour la première fois président de la République par le suffrage universel, malgré les contestations, face à plusieurs candidats, dont Abdoulaye Wade et Mamadou Dia. Le PDS conserve des sièges à l'Assemblée.
 - 1988 : Elections législatives et présidentielles gagnées par Abdou Diouf et le PS. Ces élections sont suivies par de violentes émeutes.
 - 2000 : Avènement de l'Alternance politique. Abdoulaye Wade, après cinq tentatives, et près de vingt cinq ans passés dans l'opposition, est élu président de la République du Sénégal, mettant fin à quarante ans de pouvoir du parti socialiste et à dix-neuf années de pouvoir de Abdou Diouf.
 - 2001 : Elections législatives (avril) remportées par le PDS. Mort de Senghor, premier Président du Sénégal (décembre)*.
 - 2002 : Elections locales (mai).
 - 2005 : Fête du Centenaire de Léopold Sédar Senghor.
 - 2007 : Elections présidentielles remportées par Abdoulaye Wade.
 - 2007 : Elections législatives (juin) boycottées par l'opposition.
 - 2009 : Elections locales (mars) remportées par Benno Siggil Sénégal (coalition de l'opposition).
- (*) Source : *Histoire du Sénégal, Mamadou DIOUF - Ed. Maisonneuve & Larose, Juin 2001*

Géographie

Le Sénégal se situe à l'avancée la plus occidentale du continent africain dans l'Océan Atlantique, au confluent de l'Europe, de l'Afrique et des Amériques, et à un carrefour de grandes routes maritimes et aériennes. Le Sénégal est aligné sur le méridien de Greenwich, c'est-à-dire que l'heure locale est celle du temps universel —Hiver (- 1 heure) - Été (- 2 heures). D'une superficie de 196 722 km², il est limité au nord par la Mauritanie, à l'est par le Mali, au sud par la Guinée et la Guinée Bissau, à l'ouest par la Gambie, et par l'Océan Atlantique sur une façade de 500 km. Dakar (550 km²), la capitale, est une presqu'île située à l'extrême Ouest.

Relief

Le relief se présente comme une grande plaine d'une altitude rarement supérieure à 130 m sauf à la frontière sud-est vers la Guinée. Cinq fleuves y serpentent paresseusement : le Sénégal (1 700 km), le fleuve Gambie, le Sine, le Saloum, et le fleuve Casamance. Ils prennent tous leur source dans le Fouta Djallon, en Guinée. Le pays compte 700 km de côtes sur l'océan atlantique, avec un port en eau profonde à Dakar. La Gambie, qui occupe tout le cours inférieur du fleuve du même nom, constitue une enclave de 10 300 km² à l'intérieur des terres du pays et sépare au sud la Casamance du reste du pays.

Climat

Au Sénégal, il fait chaud toute l'année et le soleil y brille pratiquement tous les jours. Le climat est un climat tropical sec caractérisé par deux saisons : une saison sèche qui s'étend de novembre à juin et une saison des pluies de juillet à octobre, plus chaude. Les températures varient toute l'année entre 18° et 32°C. Le climat est moins lourd et plus supportable sur la côte (Dakar-St-Louis) qu'à l'intérieur des terres. Trois types de végétation divisent le Sénégal : forêt au sud, savane au centre et steppe au nord.



Population

La population du Sénégal est estimée en 2009 à 12 171 265 habitants, selon l'Agence nationale de la statistique et de la démographie. La densité moyenne est de 61,9 habitants au km². Plus de 25% de la population est concentrée à Dakar. L'autre pôle de concentration est le centre du pays avec plus de 35% de la population. L'Est du pays est très faiblement peuplé. Le Sénégal compte une vingtaine d'ethnies dont les principales sont les Wolofs, les Pulaars et les Sérères. La population est composée à 94% de musulmans, 5% de chrétiens et 1% de religions traditionnelles.

Langue officielle et langues nationales

Le français est la langue officielle du pays qui compte plusieurs langues nationales : le diola, le malinké, le pulaar, le sérère, le soninké et le wolof.

Régions

Du point de vue administratif, le Sénégal est divisé en 14 régions et 45 départements. Chacune d'elles porte le nom de sa capitale régionale. Nous avons ainsi les régions de Dakar, Thiès, Diourbel, Louga, Saint-Louis, Fatick, Tambacounda, Kaolack, Kolda, Ziguinchor, Matam, Kédougou, Kaffrine et Sédhiou.

Principales villes

Dakar, capitale du pays et ville cosmopolite, fut fondée en 1857 par les Français sur l'emplacement d'un village de pêcheurs. Son importance commerciale se développa à partir de 1885 grâce à la mise en service de la liaison ferroviaire avec la ville de Saint-Louis sur le fleuve Sénégal. La ville est construite sur une magnifique rade en eau profonde qui lui permet d'affirmer, dès les années 1860, sa vocation portuaire. Elle est le centre politique, administratif, économique et culturel du Sénégal. La population de la région de Dakar est estimée en 2007 à 2 428 155 habitants dont 50,1% de sexe masculin contre 49,9% de sexe féminin. Elle représente près du quart de la population totale du pays. Ce qui fait de la région de Dakar la plus peuplée du pays. Sa macrocéphalie est certainement due au fait qu'elle est de loin la région la mieux dotée en infrastructures économiques, sociales et culturelles, faisant d'elle une terre privilégiée pour l'exode rural et, du fait de sa situation géographique, une région de transit pour l'émigration internationale.

Thiès (70 km de Dakar, 1 570 150 habitants estimés en 2008), est appelée la capitale du rail parce qu'elle abrite la société des chemins de fer dont elle est le principal hub vers toutes les destinations du pays. La ville a été rendue célèbre grâce au roman d'Ousmane Sembène "Les bouts de bois de Dieu" qui relate la grève des cheminots de la régie Dakar-Niger dans les années 40. Cette ville est considérée comme le berceau du syndicalisme au Sénégal mais est également connue pour une vie politique intense. Elle est spécialisée dans les marchés aux bestiaux et le conditionnement de la viande et abrite des gisements de phosphates d'alumine.



Saint-Louis (264 km de Dakar, 809 820 habitants estimés en 2008) a été la première capitale du Sénégal. Elle est, avec Rufisque et Gorée, une ville qui garde encore son cachet de ville coloniale. L'architecture des maisons, le nom des rues rappellent l'époque coloniale. Une ville repliée quelque peu sur elle-même et qui donne l'impression d'hésiter entre grandeur et décadence. Elle reste un port maritime ainsi que la plaque tournante du commerce et des transports du bassin fluvial du Sénégal. Elle fut fondée en 1638 par les Français qui y établirent un comptoir commercial fortifié. C'est l'un des plus anciens comptoirs européens fondés en Afrique de l'ouest. De 1885 à 1902, la ville fut la capitale de l'Afrique occidentale française puis, de 1902 à 1958, celle à la fois du Sénégal et de la Mauritanie.

Ziguinchor (454 km de Dakar, 468 897 habitants), communément appelée la Capitale du Sud, comprend les régions de Kolda, Sédhiou et Ziguinchor. On y retrouve présentement une grande diversité ethnique et culturelle. Ces variétés ethniques qui la peuplent en font un important creuset culturel. On y rencontre les Diolas majoritaires, les mandingues, les Pulaars, les Wolofs, les Manjacques, les Mancagnes, les Sérères, ... Ce brassage ethnique fait de cette région l'une des plus cosmopolites du Sénégal. A l'instar des autres régions du Sénégal, l'économie reste dominée essentiellement par l'agriculture qui emploie la majorité de la population active. Cette belle région Sud a aussi une vocation touristique en raison de sa nature luxuriante et de son riche patrimoine historique et culturel.

Environnement politique

Ancienne colonie de la France pendant plus d'un siècle, le Sénégal a accédé à l'indépendance le 04 avril 1960. Le Sénégal se caractérise par sa forte tradition démocratique. Depuis 1974, le pluralisme politique est instauré et des élections multipartites y sont organisées régulièrement. Il connaît sa première transition en 1981 lorsque son premier président Léopold Sédar Senghor cède constitutionnellement le pouvoir à Abdou Diouf, son Premier Ministre. Le régime politique en vigueur est de type présidentiel. Le président de la République définit la politique de la nation.

La démocratie sénégalaise connaîtra un grand bond en 2000 avec l'avènement d'une alternance politique qui verra l'élection à la Présidence de la République de Monsieur Abdoulaye Wade, leader de l'opposition, après plusieurs décennies de pouvoir du parti socialiste. En janvier 2001, le pays a adopté une nouvelle Constitution par voie référendaire qui connaîtra par la suite plusieurs modifications. Le président Wade a été réélu en 2007, lors d'élections présidentielles jugées libres et transparentes par la communauté internationale, bien que les résultats aient été contestés par l'opposition qui a, par la suite, dans sa majorité, boycotté les élections législatives de juin 2007. La coalition supportant le Président Wade est donc très fortement majoritaire à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Les élections locales qui étaient prévues d'abord en 2007, puis en 2008, ont été finalement organisées le 22 mars 2009. Elles consacrent une nette victoire de la coalition de l'opposition qui gagne la capitale, la majorité des grandes communes et plusieurs autres collectivités locales à l'intérieur du pays, au détriment de la coalition au pouvoir, et confirment la capacité du Sénégal d'organiser des élections libres, transparentes et démocratiques. Cette victoire de l'opposition qui crée un nouveau rapport de forces qui lui est favorable devrait entraîner une recomposition politique et faciliter l'ouverture d'un dialogue politique qui fait défaut depuis les législatives de 2007, entre le pouvoir et l'opposition.



En cela, elle vient conforter la démocratie sénégalaise. La presse au Sénégal est libre et indépendante et joue un rôle important dans le renforcement de la démocratie. C'est une presse plurielle avec près de 60 publications, plus de 37 chaînes de radios et 5 chaînes de télévisions privées. Certaines entraves sporadiques (procès et/ou menaces contre les journalistes ou les chaînes de télévision, interdiction de marches) affectent, de temps à autre, la liberté d'opinion et de manifestation. Toutefois, il convient de noter que l'État apporte une subvention annuelle à la presse et, est entrain de construire une maison de la presse. Par ailleurs, la dépenalisation prochaine des délits de presse a été annoncée par le Président de la République.

Environnement économique

L'évolution de la situation économique du Sénégal n'a pas été régulière ces trois dernières années. Bien que le pays ait enregistré durant ces dernières années un taux de croissance moyen annuel d'environ 4,5% et ait su maintenir sur la même période un taux d'inflation moyen assez faible d'environ 2%, les résultats enregistrés en 2006 et 2008 ont été des contre-performances. Après être passé de 2,3% en 2006 à 4,7% en 2007, le taux de croissance réel du PIB a rechuté à 2,5% en 2008. Au même moment, le taux d'inflation est resté élevé (5,9% en 2006 ; 5,3% en 2007 et 6% en 2008). Cependant, malgré un contexte international relativement défavorable, les perspectives macro-économiques 2009-2011 sont encourageantes. Selon les prévisions du FMI, la croissance moyenne du PIB réel devrait atteindre environ 5,5 %, sur les deux années à venir et l'inflation devrait revenir à son niveau historique de 2 % à moyen terme. Ainsi, l'inflation engendrée par l'augmentation des prix des aliments et de l'énergie en 2008 pourrait être dépassée.

Le budget du Sénégal représente près de 20% du PIB et est financé à plus de 70%, en moyenne, par les recettes fiscales. Ainsi, le contribuable sénégalais subit une forte pression fiscale qui a atteint 20% du PIB depuis 2008. La participation des partenaires techniques et financiers (PTF) représente 12%. Ce budget qui concerne principalement les secteurs sociaux est constitué à plus de 38% par des dépenses en investissements. Cependant, des dérapages importants (dont des dépenses extra-budgétaires) qui ont entraîné des retards de paiement au secteur privé accumulés durant la période 2006-2008, et dont la répercussion sur l'économie réelle n'est pas étrangère à la baisse du taux de croissance, commencent à réduire les recettes internes de l'État, ce qui constitue un risque majeur sur les prochaines gestions budgétaires.

Le déficit de la balance des paiements du Sénégal est financé essentiellement par les envois de fonds des travailleurs sénégalais à l'étranger. La diaspora sénégalaise vivant à l'étranger injecte directement chaque année en moyenne près de 500 milliards de F CFA dans le pays, soit plus de 10% du PIB et est destiné principalement à la satisfaction des besoins fondamentaux de leurs proches. Ainsi, leur baisse importante, que pourrait engendrer la crise financière mondiale en cours, aurait des conséquences directes sur le niveau de vie des populations les plus pauvres. L'économie du pays est affectée par une vulnérabilité caractérisée par un manque de diversification, notamment des exportations et un environnement des affaires qui n'est pas suffisamment favorable à l'investissement.



Le secteur primaire (agriculture, pêche, élevage), qui occupe 77% de la population active, ne représente que 16% du PIB est encore essentiellement traditionnel. Le Sénégal a pu développer un secteur tertiaire fort qui constitue aujourd'hui le véritable pilier de l'économie du pays (essentiellement le commerce et les télécommunications) et contribue au PIB à hauteur de 60%. Surtout profitable aux populations urbaines, en particulier celles de Dakar, cette évolution n'a toutefois pas permis d'améliorer le sort des populations rurales pauvres vivant des activités du secteur primaire en perte de vitesse au cours des dernières années. La satisfaction des besoins humains fondamentaux de ces populations rurales est, sans contredit, le défi le plus important auquel le pays est confronté pour les années à venir.

Environnement social

La société sénégalaise constitue un tissu ethnique, culturel et religieux complexe formé de plus d'une vingtaine d'ethnies ayant chacune une langue et des traits culturels spécifiques¹. Grâce à une longue tradition de tolérance, à une religion largement partagée (Islam, 94% des Sénégalais) et en raison de l'urbanisation qui a transformé les modes de vie, les représentants des diverses ethnies respectent leurs différences et ont appris à vivre et à travailler ensemble. Cette paix sociale conjuguée à la stabilité politique a favorisé l'épanouissement de l'Etat de droit et la reconnaissance de l'égalité de tous devant la loi. Il subsiste, néanmoins, des iniquités importantes entre hommes et femmes, entre ruraux et citadins, entre régions, entre riches et pauvres.

Un des principaux déterminants de la pauvreté est l'accès limité aux services sociaux de base et à cet égard les statistiques en éducation et en santé suffisent à montrer les efforts qui restent à faire. Malgré la progression des dépenses en faveur de l'éducation, le Sénégal n'a pas encore atteint l'objectif de l'éducation universelle au niveau de l'enseignement primaire. Mais on constate que le taux brut de scolarisation (TBS) dans le primaire est en constante progression depuis 2000. Il est passé de 69.4% en 2001 à 90,1% en 2007-2008, soit un gain de plus de vingt points, traduisant un accès accru des enfants sénégalais à l'école.

En ce qui concerne la scolarisation des filles, le TBS est passé de 38,4% en 1992 à 92,4% en 2007-2008, soit un gain de plus de 54 points en 15 ans. Comme dans l'enseignement préscolaire, le rapport filles/garçons global a évolué ces dernières années en faveur des filles dans l'enseignement élémentaire. En effet, ce rapport est passé de 48 % sur la période 2002-2004 à 49 % sur la période 2004-2006 avant d'atteindre 50 % en 2007. Cependant, cette tendance globale favorable aux filles cache des disparités régionales. En effet, dans certains milieux ruraux et suburbains se caractérisant principalement par des niveaux économiques relativement peu élevés et des conditions de vie précaires, les coûts d'opportunité se posent et les parents préfèrent utiliser les enfants, et plus particulièrement les filles, dans les travaux domestiques ou d'autres filières directement plus rentables dans l'immédiat (vente de petits produits, employées de maison...).

¹ Les ethnies plus représentatives sont les Wolofs (43,7%), les Halpulaars qui regroupent les Toucouleurs et les Peuhls (23,2%), les Sérères (18%), les Mandingues, les Bassaris (3,5%), les Diolas et les autres ethnies du sud du pays (4,7 %).



Pour ce qui est de l'alphabétisation au Sénégal, presque un adulte sur deux ne sait ni lire, ni écrire, ni effectuer des opérations simples. Or les dernières estimations et projections de l'Institut de statistique de l'UNESCO indiquent que 4 adultes sur 5 âgés de 15 ans et plus sont actuellement alphabètes dans le monde. L'analphabétisme est toujours plus grand chez les femmes que chez les hommes dans ce pays. Les fonds alloués aux programmes d'alphabétisation des jeunes et des adultes restent encore insuffisants.

Le secteur de la santé se caractérise par une insuffisance notable des infrastructures sanitaires et sociales et en prestation de services, avec un personnel de santé très insuffisant et mal réparti sur le territoire national. Les moyens d'évacuation sont limités en particulier au niveau des zones pauvres et reculées. Ces insuffisances se traduisent par des constats assez alarmants pour les populations : sur 100 000 femmes qui donnent naissance à un enfant, 401 meurent. Le paludisme constitue également la première cause de morbidité. L'insuffisance des mesures préventives et la faiblesse des capacités en charge au niveau communautaire expliquent la situation épidémiologique marquée par l'endémicité et la recrudescence saisonnière. La mortalité infanto-juvénile a connu une baisse considérable au cours des deux dernières décennies. Cependant, malgré ce recul, les niveaux de mortalité infantile et juvénile demeurent encore élevés. Entre 1970 et 2005, les taux de mortalité infantile (moins d'un an), juvénile (entre un et quatre ans) et infanto-juvénile (moins de cinq ans) ont considérablement baissé.

Selon les résultats des Enquêtes Démographique et de Santé réalisées entre 1992 et 2005, le taux de mortalité maternelle est de 401 décès maternels pour 100 000 naissances vivantes pour la période 1998-2005, alors qu'il était de 510 pour 100 000 naissances vivantes au cours de la période 1986-1992. Cette tendance favorable est le résultat du renforcement de l'offre et de la qualité des services de santé maternelle qui s'est traduit par un relèvement de la proportion d'accouchements assistés par un personnel qualifié (de 52% en 2005 à 56% en 2007), du taux de prévalence contraceptive (de 8% en 1992 à 10% en 2005) et des consultations prénatales (de 82% en 1999 à 87% en 2005). Si la tendance actuelle se maintient, le Sénégal se situerait à 363 décès pour 100 000 naissances, soit en dessous de l'objectif de réduire de deux tiers le taux de mortalité maternelle en 2015 (168 pour 100 000).

L'infection VIH/SIDA a progressé malgré la faible prévalence. Le niveau de prévalence au sein de la population générale adulte de 15 à 49 ans (considérée comme sexuellement active) est estimé à 0,7% malgré la forte prévalence dans les groupes à risques. Des actions de lutte développées à grande échelle à l'endroit des jeunes, des femmes et des groupes vulnérables (prostituées et migrants etc.) ainsi que des programmes d'IEC orientés vers les changements de comportement ont permis au Sénégal de faire un pas considérable dans la lutte contre le Sida et de s'ériger en modèle sur le continent africain et dans le monde.

Avec l'alternance politique survenue, en 2000, les avancées en matière de promotion des droits fondamentaux des femmes et d'égalité entre les sexes ont connu un certain renforcement. La nouvelle Constitution adoptée, le 7 Janvier 2001, réaffirme de façon plus explicite que la précédente le principe d'égalité et d'équité entre les sexes et l'interdiction de toute discrimination fondée sur le sexe. Une modification de la Constitution, votée par l'Assemblée nationale, le 13 novembre 2007, a renforcé ce principe en instaurant la parité dans l'accès aux mandats électoraux et aux fonctions électives.

Le Code du travail et le Code de la Famille, malgré leurs lacunes, visent aussi à promouvoir et à défendre les droits des femmes. Après deux décennies de lutte, les organisations de femmes ont finalement obtenu gain de cause avec la possibilité pour les femmes salariées de faire bénéficier à sa famille de son assurance maladie. De même, l'égalité fiscale entre les femmes et les hommes, promise au début de l'alternance, est devenue effective depuis janvier 2008.

Par ailleurs, afin de promouvoir l'accès des femmes aux sphères de décision, leur nomination à la tête de sociétés et d'agences publiques ou privées a été privilégiée. Le gouvernement, la magistrature, le commandement territorial, la police, la gendarmerie et l'armée, accueillent plus de femmes que par le passé. L'illustration de cette volonté politique à améliorer l'accès de la femme sénégalaise aux sphères de décision demeure la nomination, en mars 2001, d'une femme au poste de Premier ministre pour la première fois dans l'histoire politique du pays.

Des efforts ont également été faits en matière d'accès des femmes aux soins de santé, en particulier pour les accouchements par césarienne dans les zones enclavées. La scolarisation des filles a connu également des progrès significatifs. En matière d'achèvement de l'enseignement élémentaire aussi, l'écart entre les filles et les garçons, de plus de 5 points en 2005, est passé à 1,5 en 2006. Les femmes constituent aussi la cible privilégiée des classes d'alphabétisation. Au niveau économique, les opportunités et les fonds destinés à soutenir les activités génératrices de revenus des femmes à travers l'épargne et le crédit, les programmes de lutte contre la pauvreté et d'allègement des travaux des femmes sont aussi devenus plus consistants. Parallèlement, les pouvoirs publics se sont engagés à faire de l'égalité et de l'équité entre les sexes une dimension incontournable de leurs politiques et programmes ainsi que des structures étatiques. Aujourd'hui, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, l'administration annonce sa volonté d'avoir des budgets sensibles au genre.

Toutefois, malgré une volonté proclamée des pouvoirs publics de faire avancer l'égalité entre les femmes et les hommes, les résultats obtenus sont encore en-deçà de ceux escomptés. Les disparités basées sur le sexe restent encore perceptibles dans tous les domaines. Les enjeux pour créer un environnement favorable à l'ÉFH demeurent ainsi de taille. En résumé, malgré des progrès significatifs dans la promotion et le respect des droits des femmes, des défis de taille demeurent et ont pour noms : l'amélioration du cadre juridique avec la réforme du Code de la Famille, le renforcement du pouvoir économique des femmes et leur autonomisation, l'accès aux sphères de décision, aux soins de santé, à l'éducation et à la formation, et la lutte contre les violences.

Suite à l'évaluation du Plan d'action national pour la femme (PANAF) et afin de corriger les manquements soulevés, le Sénégal a élaboré la Stratégie nationale pour l'égalité et l'équité de genre (SNEEG), dont la préoccupation majeure est l'intégration effective de résultats en égalité entre les femmes et les hommes dans les politiques et programmes de développement.

Sources : Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie / Ministère de l'Economie et des Finances / Ministère de l'Education

Jours fériés

Calendrier des jours fériés de l'Année 2010

DATE	JOUR	FÊTE
1 ^{er} janvier	Vendredi	Jour de l'An
14 février	Lundi (*)	Naissance du Prophète (Maouloud)
2 avril	Vendredi	Vendredi Saint
5 avril	Lundi	Lundi de Pâques
24 mai	Lundi	Fête de la Reine
5 juillet	Lundi	Fête du Canada
6 septembre	Lundi	Fête du travail (Canada)
9 septembre	Jeudi (*)	Korité (Fin du Ramadan)
11 octobre	Lundi	Action de Grâce
16 novembre	Mardi (*)	Tabaski (Fête du mouton)
27 décembre	Lundi	Noël
28 décembre	Mardi	Lendemain de Noël

(*) A confirmer selon le cycle de la lune.

Autres manifestations religieuses

Le Magal de Touba (à 194 km de Dakar, Touba est la cité de la confrérie Mouride) commémore le départ en exil du fondateur de la confrérie, Cheikh Ahmadou Bamba.

Le Gamou célèbre à Tivaouane (92 km de Dakar), la naissance du prophète Mohamed (PSL).

Le pèlerinage catholique à Popenguine (71 km de Dakar) a lieu le lundi de Pentecôte.

Conseils utiles

On peut les trouver longues, fastidieuses voire inutiles, mais les salutations occupent une place importante dans les relations sociales au Sénégal, comme dans la plupart des pays africains. Les Sénégalais ne peuvent comprendre ni accepter que quelqu'un puisse leur poser une question ou demander un service, si au préalable il ne leur a pas adressé une salutation ou serré la main.

Petit lexique du français au Sénégal

Les Sénégalais trouvent que les Canadiens, les Québécois plus précisément, utilisent certaines expressions qui peuvent prêter à confusion ou faire rire tout simplement. Pour les Canadiens, également, leurs hôtes ne manquent pas d'expressions qui les laissent le plus souvent pantois.

Quelques exemples :

- arriérer : reculer de position sociale
- bana-bana : marchand ambulant
- démerder : se débrouiller
- durer : rester longtemps dans un endroit
- gâter : casser, détériorer, abîmer
- patron ou chef : monsieur
- radio cancan : rumeur publique
- saboter : se moquer de quelqu'un, taquiner
- toubab : blanc, européen

Sécurité

On déplore de plus en plus de cas d'agressions physiques qui n'épargnent ni les touristes et résidents étrangers ni les nationaux. Il est conseillé de bien l'observer certaines règles de prudence pour votre sécurité :

- ne jamais se promener avec d'importantes sommes d'argent sur vous ;
- se munir toujours d'une photocopie de vos pièces officielles d'identité ;
- ne pas porter de bijoux en or ou en argent si vous devez flâner en ville ou dans la banlieue tout comme dans les transports en commun ainsi que les files d'attente ;
- bien surveiller vos poches et votre sac à main ;
- éviter surtout le soir de vous promener seul sur les plages ou dans des endroits peu fréquentés (village artisanal, Soubédioune, petite corniche, centre ville) ;
- bloquer vos portières et remontez vos vitres en tout temps, car certains feux rouges de la ville sont devenus dangereux ;
- être fermes mais pas insolents ni grossiers avec les vendeurs à la sauvette si vous n'avez pas l'intention d'acheter ;
- faire très attention aux produits alimentaires, cosmétiques, et vêtements qui vous sont proposés dans la rue. Les produits alimentaires peuvent être avariés, les produits éventés et les vêtements recyclés.



14 DÉCOUVERTES

Que pouvez-vous visiter à Dakar ?

Île de Gorée

Classée patrimoine mondial de l'humanité en 1982 par l'UNESCO, l'île de Gorée est depuis plusieurs décennies un lieu de pèlerinage et de recueillement de la diaspora noire, en particulier des Antillais et des Africains-Américains. Symbole de la servitude et de l'humiliation de l'homme noir, l'île a joué à l'exemple de Ouidah (Bénin) et Cidade Velhe (Cap-Vert), un rôle important dans le commerce des esclaves. En effet, Gorée servait d'escale aux négriers en route vers les Amériques. La Maison des esclaves (que l'on visite de nos jours) témoigne de ce passé tragique. Construite en 1776, elle fut la dernière esclaverie de l'île.

Maison des Esclaves

(Tous les jours sauf le lundi de 10h30 à 12h00 et de 14h30 à 18h00 ; et le vendredi de 15h00 à 18h00) - Tél. : +221 33 822-2805

Musée de la femme Henriette Bathily

Face à la maison des esclaves, ce musée est dédié à une ancienne activiste pour le respect des droits des femmes. Le musée restitue le rôle de la femme sénégalaise à travers les âges. Il a été réhabilité grâce à la Coopération canadienne.

Musée historique (Fort d'Estrées)

Sur la droite en débarquant de la chaloupe, le Fort d'Estrées (1850) n'a rien de rare sur le plan militaire mais renferme une merveille : le Musée historique du Sénégal.

Parc national des îles des Madeleines ou (îles Sarpan)

Des piroguiers de Soubédioune assurent la traversée pour environ 5 000 FCFA. Prenez avec vous des vêtements marins et des chaussures de marche. Entrée au parc : 1 000 FCFA pour une personne de plus de dix ans.

Parc zoologique et forestier de Hann

Hann, vers le journal Le Soleil. Tél. : +221 33 832-3875

Phare des Mamelles

Une vue magnifique sur l'océan et la presque île sur le site des mamelles. La visite peut se faire à pied ou en voiture.

Village artisanal de Soubédioune

Corniche Ouest (sur le tunnel de Soubédioune). Tous les corps de métiers sont représentés et font étalage de leur savoir-faire.



Que pouvez-vous visiter hors de Dakar ?

Complexe touristique de Saly

Mbour, à 80 km de Dakar. Vaste complexe touristique. Plusieurs hôtels y sont construits en bord de mer, dans un cadre magnifique pour la plupart.

Abbaye de Keur Moussa

A un peu plus de 50 km de Dakar. Tél. : +221 33 836-3309

Lac Retba (ou Lac Rose)

Village de Malika (25 km de Dakar). Une algue microscopique oxyde le fer contenu dans l'eau salée et donne aux eaux la couleur rose. Possibilité de baignade. Mais sachez qu'à cause du sel on flotte surtout et qu'une fois hors de l'eau, il faut prendre vite une douche sinon gare aux démangeaisons.

Le Village des tortues

(45 minutes de Dakar en voiture, sur la route du Lac Rose).

Les visites guidées sont organisées de 9 heures du matin à 19 heures tous les jours.

Tarifs : Touristes adultes : 3 000 FCFA (2 000 FCFA/p. si 10 et +) - Touristes enfants : 2 000 FCFA -

Résidents adultes : 2 000 FCFA - Résidents enfants : 1 000 FCFA

Tél. : +221 33 836-8831 / +221 77 658-9984

Parc national du Djoudj

Il se trouve à 70 km de St-Louis. Ce sont environ 3 millions d'oiseaux migrateurs répartis en 300 espèces qui vivent à côté des crocodiles, phacochères, pythons etc.

Tarifs : 2 000 FCFA par personne, 5 000 FCFA pour le véhicule ; balade en pirogue : 3 500 FCFA par personne. Hostellerie du Djoudj - Tél. : +221 33 963-8705

Parc du Niokolo Koba

Situé à 600 km de Dakar et à proximité de la frontière avec la République de Guinée, le Niokolo constitue une importante réserve animale et végétale : lions, hyènes, hippopotames, éléphants, singes, y sont visibles pendant la saison sèche (novembre à juin), du lever au coucher du soleil. L'accès du parc est payant : 2 000 FCFA par personne et par jour, plus un forfait de 5 000 FCFA pour le véhicule (personnel). Possibilités d'hébergement au parc : chambre simple (13 500 FCFA), chambre double (18 000 FCFA), repas (4 200 FCFA), petit-déjeuner (1 200 FCFA), taxe (400 FCFA). Safari (voiture du parc) : 4 500 FCFA par personne la demi-journée.

Réserve de Bandia

Située à 65 km de Dakar, sur la route de Mbour - Tél. : +221 33 958-2024

Tarifs : Adulte 10 000 FCFA, Enfant jusqu'à 12 ans : 5 000 FCFA

Autres : Guide (obligatoire) 4 000 FCFA, utilisation véhicule personnel 10 000 FCFA, location sur place d'un véhicule tout-terrain : 40 000 FCFA



18 INFOS-RÉGIONS

Structures de santé

NOM	TÉLÉPHONE
Diourbel Hôpital Régional Lübke	+221 33 971-5115
Fatick Hôpital Régional de Fatick	+221 33 941-1118
Kaolack Hôpital Régional Ibrahima Niass	+221 33 941-1022 / +221 33 941-1269
Kolda Hôpital Régional de Kolda	+221 33 996-2284
Louga Hôpital Régional de Louga	+221 33 967-1107
Saint-louis Hôpital Régional de Saint-Louis	+221 33 961-1023 / +221 33 938-2406
Thiès Hôpital Amadou Sakhir Ndièguène	+221 33 951-1032
Ziguinchor Hôpital Régional de Ziguinchor	+221 33 991-1154

Structures de sécurité

NOM	TÉLÉPHONE
Diourbel Commissariat de police	+221 33 971-1017 / +221 33 971-1126
Fatick Brigade de Gendarmerie Commissariat Central de Police	+221 33 949-1134 +221 33 949-1219
Kaolack Commissariat Central Commissariat Ndong	+221 33 941-4770 / +221 33 941-1290 +221 33 941-2810 / +221 33 941-2398

Structures de sécurité (suite)

NOM	TÉLÉPHONE
Kolda Brigade Territoriale de Gendarmerie Sapeurs Pompiers Commissariat de Police	+221 33 996-1115 +221 33 996-1562 +221 33 996-1855 / +221 33 996-1219
Louga Brigade de Gendarmerie Sapeurs Pompiers Commissariat de Police	+221 33 967-1060 +221 33 967-1134 +221 33 967-1216 / +221 33 967-1564
Saint-louis Brigade de Gendarmerie Brigade Routière Commissariat Central Commissariat de Police de Sor Sapeurs Pompiers	+221 33 961-3526 +221 33 961-1190 +221 33 961-2079 +221 33 961-1219 / +221 33 961-6256 +221 33 961-1256
Thiès Brigade de Gendarmerie Commissariat Central Commissariat de Police	+221 33 951-1036 +221 33 951-1072 +221 33 951-2733 / +221 33 951-4095
Ziguinchor Brigade Mixte de Gendarmerie Commissariat de Police Sapeurs Pompiers	+221 33 991-1016 +221 33 991-1013 +221 33 991-1063



19 QUELQUES CONSULATS & AMBASSADES

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
Afrique du Sud	Mermoz Sud, Lot n°5 Lotissement Ecole de Police	+221 33 865-1959
Allemagne	20, Avenue Pasteur	+221 33 889-4884
Belgique	Avenue des Jambaars	+221 33 889-4390
Brésil	Boulevard Djily Mbaye Immeuble FAHD	+221 33 823-1492
Burkina Faso	Sacré Cœur 3 Extension VDN, n°10628 BI	+221 33 860-4280/81
Cap Vert	3, Boulevard Djily Mbaye Immeuble Fadh	+221 33 821-3936
Chine	Rue 18 prolongée Fann Résidence	+221 33 864-7775
Côte D'Ivoire	Av. Birago Diop - Seydou Nourou Tall X G - Point E	+221 33 869-0270
Espagne	18-20, Avenue Nelson Mandela	+221 33 889-2360
Egypte	22, Rue Brière de l'Isle	+221 33 889-2474
Etats-Unis	Avenue Jean XXXIII	+221 33 823-4296
Ethiopie	18, Bld de la République	+221 33 821-9896
France	1, Rue A. Assane Ndoye	+221 33 839-5147
Gambie	11, Rue de Thiong	+221 33 821-7230
Ghana	Almadies, Lot 27 - Parcelle B	+221 33 869-1990
Grande-Bretagne	20, Rue Docteur Guillet	+221 33 823-9971
Guinée	Rue 7 x B & D Point E	+221 33 824-8606
Guinée-Bissau	Rue 6 x B Point E	+221 33 824-5922
Italie	Rue Alpha Hachamiyou Tall	+221 33 822-0076

QUELQUES CONSULATS ET AMBASSADE (suite)

Japon	Corniche Ouest Boulevard Martin Luther King	+221 33 849-5500/05
Koweït	Boulevard Martin Luther King	+221 33 824-1427
Mali	Fann Résidence - Corniche Ouest, Villa n° 23	+221 33 824-6250/52
Maroc	Avenue Cheikh Anta Diop	+221 33 824-6927
Mauritanie	37, Bld Charles De Gaulle	+221 33 823-5344/49
Pays-Bas	37, Rue Jacques Bugnicourt	+221 33 849-0360
Portugal	6, Avenue des Ambassadeurs	+221 33 864-0317
Roumanie	Rue 4, Boulevard de l'Est, Point E	+221 33 825-2068
Suède	18, Rue Emile Zola	+221 33 849-0333
Suisse	Rue René NDIAYE x Seydou N. Tall	+221 33 823-0590
Tunisie	Rue Alpha Hachamiyou Tall	+221 33 823-4690
Turquie	Avenue des Ambassadeurs, Fann	+22133 869-2542
Vatican (Saint-Siège)	Rue Aimé Césaire	+221 33 824-2674



20 ORGANISMES DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

Coopération multilatérale

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
BAD	Immeuble Coumba Route de Ngor, Almadies	+221 33 820-0888 +221 33 869-7544
Banque mondiale www.worldbank.org/senegal	Route de la Corniche Ouest	+221 33 859-3400
Bureau Régional de Coordination des Affaires humanitaires en Afrique de l'Ouest - OCHA	Sacré-cœur III - VDN Villa n° 9364	+221 33 869-8510/15
CICR	Rue 6, Point E	+221 33 869-1369
Délégation de la Commission Européenne delegation-senegal@ec.europa.eu www.delsen@ec.europa.eu	12, Avenue Hassan II	+221 33 889-1100
FAO	15, Rue Calmette x Amadou A. Ndoye	+221 33 889-1666
FMI http://www.imf.org/external/country/SEN/index.htm	Rue du Dr Guillet	+221 33 821-3398
HCR	Sicap Liberté 6 près du Camp Leclerc	+221 33 867-6217/18
Institut Africain de Développement Economique et de Planification - IDEP unidep@unidep.org idep@unidep.org	Rue du 18 Juin derrière l'Assemblée Nationale	+221 33 823-1020
ONUSIDA	Point E face pâtisserie Les Ambassades	+221 33 869-0664
OMS regafro@afro.who.int http://www.afro.who.int/	Almadies, Zone 10 - Lot 19	+221 33 869-5930

Coopération multilatérale (suite)

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
OIT dakar@ilo.org	22, Rue A. A. Ndoye	+221 33 889-2989
PAM www.wfp.org/countries/senegal	10, Avenue Pasteur x Galliéni	+221 33 849-6500
PNUD registry.sn@undp.org www.undp.org.sn	19, Rue Parchappe Immeuble Fayçal	+221 33 839-9050
UNESCO	12, Avenue Léopold S. Senghor	+221 33 849-2323
UNICEF Bureau régional wcaro@unicef.org	Immeuble Maimouna III (en face Méridien Président)	+221 33 869-5858/62
UNICEF Bureau national dakar@unicef.org	2, Rue Carnot x Salva	+221 33 889-0300
UNIFEM cecile.mukarubuga@unifem.org	Immeuble Soumex, 2ième étage Mamelles Almadies	+221 33 869-9970 +221 33 869-9936

Coopération bilatérale

NOM	ADRESSE	TÉLÉPHONE
AFD afdakar@afd.fr	15, Avenue Nelson Mandela	+221 33 849-1999
GTZ gtz-senegal@gtz.de	109, Rue Carnot	+221 33 889-9600
Coopération Belge coopbel@orange.sn	Avenue des Jambaars	+221 33 889-4395
Coopération japonaise - JICA www.jica.go.jp/senegal/french/index.html	Immeuble ABM 5ème étage 20, Avenue Léopold Sédar Senghor	+221 33 821-6919
USAID usaidsenegal@usaid.gov http://senegal.usaid.gov/index.html	Petit Ngor (derrière Hotel Ngor Diarama)	+221 33 869-6100

